PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Rapport d'activité 2017

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici

juin 2018

David LAPPARTIENT

Président du
Parc Naturel Régional

Si, en octobre **2017**, les Parcs naturels régionaux ont fêté leurs 50 ans, le Parc du Golfe du Morbihan a soufflé ses 3 bougies, le temps de boucler son premier programme triennal et d'élaborer le suivant qui nous conduira jusqu'en décembre 2020.

Ainsi, la feuille de route pour 2017 a été le déploiement de la troisième année du programme triennal d'actions validé à la création du Parc. La mise en œuvre de ce programme inclut aussi les nouveaux projets qui ont été ouverts et engagés en 2016 ainsi que des opportunités saisies et démarrées courant 2017 en les priorisant.

Au niveau national, la loi pour la reconquête de la biodiversité promulguée en août 2016, a renforcé le rôle des Parcs. Les articles de cette loi, concernant directement la politique des Parcs naturels régionaux, portent sur la reconnaissance de leur rôle en matière de coordination des politiques publiques sur leur territoire. Ils confirment les Parcs dans un rôle de partenaire privilégié de l'Etat et des collectivités en matière de biodiversité et de paysage, renforcent les prérogatives des Parcs en matière d'affichage publicitaire mais aussi de préservation et de valorisation des paysages.

Cette loi nous a donné l'opportunité de porter la demande de classement à 15 ans et a apporté des allègements quant à la procédure de création et de renouvellement du classement des Parcs ainsi que sur la possibilité d'adhésion à des communes au cours des 15 ans de classement que le décret du 10 juillet 2017 est venu précisé.

Ainsi les communes du périmètre d'études du Projet de Parc qui n'avaient pas souhaité intégrer le Parc, peuvent devenir communes classées, si elles le souhaitent en approuvant la charte, dans les 6 mois suivant la parution du décret ou bien à l'issue des élections municipales.

Quatre communes ont saisi cette occasion en 2017 : deux communes déjà associées, Baden et Plougoumelen, ainsi que deux nouvelles communes, le Bono et Treffléan. Ces nouvelles adhésions témoignent de l'appropriation du Parc comme un espace de dialogue, de valeurs et d'actions pour le territoire.

Ce document présente l'activité du Parc en 2017 pour la mise en œuvre des orientations de la Charte. Qu'elles relèvent de la préservation, de la valorisation ou encore de l'expérimentation, les actions conduites montrent que le Parc naturel régional est reconnu comme un partenaire à part entière et fortement sollicité par les acteurs locaux.

Sommaire

p. 4
Patrimoine naturel

p. 36
Urbanisme

p.10
Eau

p. 39
Activité économique

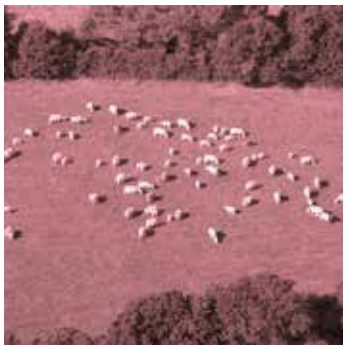

p.17
Paysage

p. 45
Ecole du Parc

p. 22
Patrimoine culturel

p. 53
Action transversale

p. 26
GIZC - Climat

p. 55
Institutionnel

Patrimoine naturel

L'acquisition des connaissances sur le patrimoine naturel

Atlas du patrimoine naturel «Poissons d'eau douce et marins»

Le projet d'un Atlas poissons a été initié en 2016, il s'inscrit désormais dans une phase expérimentale au travers du projet Trame Verte et Bleue.

Concernant l'ichtyologie, il existe une littérature abondante et de nombreuses structures qui réalisent des études et qui participent à une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire. Toutefois ces données ne sont pas compilées, vulgarisées et partagées de manière homogène à une échelle locale.

Dans ce contexte, le Parc souhaite rassembler l'ensemble de ces partenaires qui travaillent sur cette thématique pour élaborer un observatoire "poissons" (actinoptérygiens, chondrichtyens), avec une première phase sur le bassin versant du ruisseau du Liziec et de la rivière de Noyalo. Cet observatoire permettra de construire, en concertation avec les usagers, des recommandations de gestion ou d'aménagement en intégrant notamment le volet économique des activités liées à la mer et à l'eau douce. Il prendra en compte la modification des habitats, de la pollution des eaux et des effets du changement climatique qui peuvent interférer sur le cycle de vie des poissons.

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contact
David LEDAN

Suivi des rapaces nocturnes

La 3ème prospection biennale des rapaces nocturnes a été réalisée en février et mars 2017. L'ensemble des points de suivis localisés sur le territoire ont été vérifiés. Cette prospection est réalisée avec différents partenaires du territoire. Petite nouveauté pour 2017, la prospection a été affinée sur la commune de Plougoumelen, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communal.

Suivi des oiseaux bagués

Le Parc poursuit ses contributions aux programmes de suivis des oiseaux bagués. Ces programmes régionaux, nationaux et internationaux visent à améliorer la connaissance des mouvements migratoires d'espèces cibles ainsi que les échanges entre les différentes populations d'oiseaux.

Suivi des herbiers de zostères

Les suivis d'herbiers de zostère naine sur la commune de Séné dans le cadre du projet LIFE pêche à pied de loisirs ont été poursuivis en 2017, dans la continuité du projet VALMER. Par ailleurs, des échanges ont eu lieu avec plusieurs partenaires (AAMP, IFREMER…) dans le cadre du montage du projet MarHa sur la conservation des habitats marins, afin que tous les gestionnaires d'aires marines protégées suivent une méthodologie cohérente et harmonisée au regard des objectifs poursuivis.

Autres actions de connaissances

Tout au long de l'année, l'ensemble des données naturalistes répertoriées sur le terrain est intégré dans la base de données du Parc. Ces inventaires ont permis de collecter quelques milliers de données durant l'année 2017.

Financement Fonctionnement

Animer le réseau local Natura 2000

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contact
Thomas COSSON

■ Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf

Chaque année, le Parc apporte sa collaboration à l'évaluation des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs, au sein du site Natura 2000 du Golfe du Morbihan, en couvrant l'ensemble des secteurs de l'île d'Arz. Ces comptages ont été réalisés chaque mois, de janvier à mars puis de septembre à décembre. Comme les années précédentes, un comptage spécifique a été également réalisé pour les oiseaux plongeurs (grèbes, harles…). Pour le site de la Rivière de Pénerf, pour la cinquième année consécutive, le Parc a assuré la coordination du dénombrement de 28 secteurs (estrans, marais, bassins de lagunage) de la ZPS. Les comptages réalisés à la mi-janvier, s'intègrent au recensement Wetlands International, qui permet d'estimer à l'échelle européenne la taille des populations et leurs tendances. Ces résultats feront l'objet de deux synthèses nationales (une pour les Anatidés, une pour les limicoles). En parallèle, des transmissions de données spécifiques ont été réalisées pour deux espèces : la Bernache cravant à ventre sombre et l'Avocette élégante, auprès des coordinateurs nationaux.

■ Suivi de la reproduction du Gravelot à collier interrompu

Bien que le Plan régional d'action, coordonnée par Bretagne Vivante, n'ait pas été reconduit en 2017, le Parc a poursuivi ses actions en faveur du Gravelot à collier interrompu, au travers de l'accueil d'un service civique sur une durée de 6 mois. Ainsi, le Parc a assuré le suivi régulier de la reproduction sur l'ensemble des sites de nidification connus sur le territoire, et a pris part aux deux recensements régionaux organisés. En parallèle du suivi, des mesures de préservation ont pu être mises en oeuvre en partenariat avec les mairies de Sarzeau, de Saint-Gildas-de-Rhuys, d'Arzon, de Locmariaquer et le service des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental du Morbihan. Ainsi, des enclos temporaires autour des nids ont été mis en place. Et pour la première fois, l'accès à la Pointe Er Long sur la commune de Locmariaquer a été limité. Ces mesures ont été accompagnées d'actions de sensibilisation : différents outils de communication ont été actualisés ou créés (plaquette, vidéo de sensibilisation, jeu pédagogique,…), des sessions d'information ont été proposées aux saisonniers, et des animations postées ont été réalisées au niveau des différentes plages à enjeux.

■ Structuration d'une lutte coordonnée contre le Baccharis

Dans la continuité de la dynamique lancée sur la commune de Séné pour la lutte contre le baccharis, le Parc a poursuivi l'animation d'une lutte collective et coordonnée contre cette espèce sur l'ensemble de son territoire. L'objectif est dans un premier temps de stopper les fronts de progression de l'espèce, notamment sur les communes de la rivière de Pénerf, et de progressivement reconquérir des milieux naturels dégradés par l'espèce.

En 2017, pour la troisième année consécutive, le Parc a renforcé la coordination de cette démarche, en collaboration avec le Collectif anti-baccharis, et de nouvelles communes littorales et des associations ont organisé de nombreux chantiers bénévoles d'arrachage de baccharis. En parallèle, le Parc a poursuivi l'acquisition de connaissances sur la présence de l'espèce, en réalisant notamment des cartographies communales. Par ailleurs, l'expérimentation d'utilisation de la télédétection pour cartographier le baccharis à grande échelle, en partenariat avec Agrocampus ouest, s'est poursuivie en 2017, donnant lieu à un test par vol de drone. Le Parc a élaboré un dossier de candidature, en association avec le Collectif anti-baccharis, et a répondu à un appel à projet, pour le financement d'une animation dédiée à cette problématique.

■ Actions sur les autres espèces exotiques envahissantes

Au cours de l'année 2017, le Parc a poursuivi l'accompagnement, dans sa troisième année, d'une expérimentation de la gestion des Renouées asiatiques par le pâturage par des chèvres des fossés (race locale menacée), mise en œuvre par la Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys. Le dispositif au niveau du parking de la plage des Goh Velin a pu être cette année étendu. Par ailleurs, d'autres communes de la presqu'île de Rhuys, sur le modèle de cette expérimentation, ont également mis en oeuvre ce mode de gestion.

■ Contrats Natura 2000

Dans la cadre du dispositif Natura 2000, des crédits du Ministère en charge de l'Environnement, via la DREAL Bretagne, ont été rendu disponibles au travers de contrats Natura 2000. Dans ce cadre, le Parc a soumis deux projets de contrats, à l'automne 2016. Ces projets ayant été retenus pour bénéficier d'une subvention par les services de l'Etat, l'année 2017 a vu la mise en oeuvre de ces deux projets.

Un contrat Natura 2000 a été obtenu pour restaurer les habitats dunaires de la plage des Govelins et de la lagune de Kerpont, sur la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys. Ce contrat a permis, d'une part, le remplacement du dispositif de protection de la dune en ganivelle, sur la section sud du cordon, ainsi que la canalisation du public en provenance du parking du Rohu, par la mise en place d'une protection en bi-fil. D'autre part, il a été conduit, de manière expérimentale, un arrachage de l'ensemble des individus de très grande taille de baccharis bordant la lagune, par traction équine. Cette action expérimentale, complémentaire aux autres techniques de lutte déjà mise en oeuvre et adaptée à la fragilité du milieu, à vocation à servir de démonstrateur.

Un contrat Natura 2000 marin, porté par le Parc, a permis une expérimentation de mouillages innovants préservant les herbiers de zostères marines (limitation de l'effet de destruction par le ragage de la chaîne au niveau du corps-mort). Après le déploiement d'une étude pré-implantatoire, il a installé, en concertation avec les parties prenantes : 1 mouillage écologique au sein de la zone de mouillage de la commune d'Arradon, 1 mouillage écologique au sein de l'enceinte portuaire de cette même commune, et deux mouillages écologiques au sein de Port Navalo à Arzon, en place de mouillages conventionnels. Ces implantations permettront d'évaluer dans les différentes conditions hydrologiques du golfe, l'efficacité du dispositif. A cette fin, deux sessions de suivi de l'herbier, au niveau de ces mouillages, ont été conduites au printemps et à l'automne. Ce suivi sera reconduit en 2018.

■ Accompagnement des porteurs de projet dans le cadre des évaluation des incidences

Cette mission constitue une part importante de l'animation Natura 2000, en raison de la multiplicité des projets et des manifestations se déroulant sur les espaces littoraux et marins du golfe du Morbihan. La mission du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan en tant qu'opérateur Natura 2000 dans le cadre de cette procédure, a pour objet d'apporter des éléments de connaissance technique et scientifique aux différents porteurs de projets. En 2017, une quarantaine de projets faisant l'objet d'une procédure administrative (permis d'aménager, autorisation d'occupation temporaire…) ou de manifestations sportives et culturelles (trails, régates…) ont bénéficié de l'accompagnement du Parc. En particulier, les événement de grande ampleur (Semaine du golfe, Raid du Golfe, Rallye EDHEC…) ont fait l'objet de contributions importantes.

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contact
Thomas COSSON

Financement
Europe / Etat

Elaborer et mettre en œuvre des actions de restauration des habitats de population d'espèces ciblées

■ Restauration des sites de reproduction des Sternes pierregarin

En 2017, les deux sites de reproduction artificiels ont été réinstallés à Baden et à Locmariaquer. Le dispositif expérimenté à Baden, consistant à utiliser d'ancien pontons a été dupliqué pour le site de Locmariaquer.

Le Parc assure l'intégralité du suivi de la nidification de l'espèce sur ces installations, ainsi que dans certains marais du territoire.

■ Préservation des fonds rocheux sous-marins du Golfe - Gestion des mouillages écologiques

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contact
Annaëlle MEZAC

Le Parc assure le suivi et l'entretien de 5 mouillages respectueux des fonds marins à destination des plongeurs. Ces mouillages se situent à l'entrée du Golfe du Morbihan proche de l'Ile Longue et au Grégan et ont pour objectif de préserver la richesse biologique des fonds sous-marins en supprimant les ancrages successifs des plongeurs. Le Parc réalise l'entretien annuel de ces mouillages. A la demande des clubs de plongée, une démarche a été entreprise auprès de l'Etat pour l'installation en 2018 de 3 nouveaux mouillages à l'est l'Ile Longue et à Brannec.

■ Mise en réseau des actions de gestion des petites iles

Le travail de gestion d'Ilur, et les rencontres qui en découlent sur le terrain avec d'autres acteurs et gestionnaires de petites îles du Golfe, en lien également avec la mission Natura 2000, sont à l'origine de nombreux échanges et de coopérations techniques pour le partage de solutions de gestion, la coordination de suivis et d'actions. Les actions concernent des chantiers de débroussaillage, arrachage de Baccharis, mise en œuvre du pastoralisme, suivis naturalistes…

Plus particulièrement en 2017, le Parc a contribué à :

- l'encadrement technique d'un chantier de bénévoles sur l'île d'Er Lannic et d'une journée de découverte et de nettoyage de l'île de Méaban en partenariat avec Bretagne Vivante, les propriétaires de ces deux îles et le Canoë-Kayak-Club de Vannes. Il a participé aux échanges sur la continuité du pâturage à Er Lannic et Petit Vézit.
- l'engagement concret d'un lien entre Ilur et l'Ile de Bailleron avec l'Université de Rennes par la mise à disposition de 3 brebis du Parc pour un test de restauration des zones de landes embroussaillées par pâturage extensif ;
- la réalisation d'échanges très constructifs avec certains propriétaires ou gardes d'îles (Irus, Mouchiouse, Boëdic, Boëde, Lerne, Iluric, Hent Tenn).

Financement
Fonctionnement

Affiner les actions engagées pour la Trame Verte et Bleue

■ Journée d'information et d'échanges «Qu'est ce qui se trame en Bretagne ?»

Dans la continuité du projet de recherche DIVA AGRICONNECT, une journée d'information et d'échanges a été élaborée en partenariat avec l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (CNRS et Université de Rennes1). Cette journée a pour objectif d'échanger sur les bases écologiques de la mise en place de la Trame Verte et Bleue et sur sa mise en œuvre. Les résultats scientifiques qui seront présentés sont issus d'un programme de recherche interdisciplinaire, réalisé en Bretagne, sur les continuités écologiques dans les paysages agricoles (AGRICONNECT). Ce temps fort a réuni plus de 120 personnes de différents structures et collectivités de Bretagne, au palais des Arts à Vannes, le 06 avril.

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contact
Annaëlle MEZAC

Réponse à l'appel à projet Trame verte et Bleue de la Région Bretagne et à l'appel à manifestation d'intérêt Atlas de la Biodiversité Communal de l'AFB

En juin 2017, Le Parc a répondu à l'appel à projet de la région Bretagne "Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques". Il s'agit d'un projet global pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions territoriales pour les trames naturelles du Parc. Le projet a été retenu et sera mis en oeuvre à partir de 2018, sur 2 ans.

En septembre 2017, le parc à répondu à l'appel à manifestation d'intérêt «Atlas de la Biodiversité Communal», lancé par l'Agence Française pour la Biodiversité. Le projet consiste à mettre en place l'outil ABC au sein d'un groupe cohérent de 12 communes. L'objectif étant que ces communes se dotent chacune à l'issue des trois ans du projet, d'un plan d'action sur la biodiversité. Le projet a été retenu et sera mis en oeuvre à partir de 2018 pour une durée de 3 ans.

■ Contribution à l'Atlas de la Biodiversité Communal de Plougoumelen

La commune de Plougoumelen a lancé en 2016 l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communal. Le Parc a participé aux actions de connaissances portant sur les oiseaux, notamment sur les rapaces nocturnes et la réalisation d'un protocole IPA (indice ponctuel d'abondance) sur 5 sites, en partenariat avec les étudiants du Lycée Kerplouz. En complément, des inventaires ponctuels sur plusieurs lieux-dits de la commune ont été réalisés.

■ Mettre en œuvre un réseau d'observateur sur les Espèces Exotiques Envahissantes à enjeux santé

Le cadre réglementaire des espèces exotiques envahissantes a évolué ces dernières années. Plus particulièrement, les espèces exotiques envahissantes pouvant impacter la santé humaine font l'objet d'une démarche portée par l'ARS et la mise en œuvre d'action de lutte a été confiée à la FREDON. Un comité de pilotage a été mis en place au niveau de la région Bretagne, auquel le Parc participe. La première réunion de ce comité de pilotage s'est déroulée le 5 juillet 2017. Une première réunion d'information à destination des collectivités intercommunales du Parc a été organisée le 21 décembre 2017.

Financement
Fonctionnement

Eau

Participer aux politiques régionales et locales de la gestion de l'eau

Au niveau stratégique, le Parc s'implique dans les démarches des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Vilaine et Golfe du Morbihan/Ria d'Etel. Le rôle de coordination des politiques publiques et l'expérimentation dans ce domaine sont inscrits dans les missions d'un Parc. Le Parc dispose d'une expertise reconnue qui est fondée sur son approche intégrée des sources à la mer en s'appuyant sur les autres missions du Parc, sur les liens solides construits avec les acteurs économiques et notamment les professionnels de la mer, sur sa capacité à mobiliser les acteurs dans des démarches participatives, à construire des actions innovantes, à mettre en place des expérimentations.

■ Collaborer au SAGE Vilaine

Les échanges techniques se poursuivent au sein du réseau des animateurs de bassin versant du SAGE Vilaine et des différents groupes de travail pour sa mise en œuvre.

En 2017, l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (IAV) structure porteuse du SAGE Vilaine a poursuivi la réflexion pour la future gouvernance de l'eau dans le cadre de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) avec les EPCI, les structures de bassin versant et le Parc.

L'élu représentant le Parc a participé aux trois réunions de CLE (Commission Locale de l'Eau) accompagné par un chargé de mission.

Elus référents
Bernard AUDRAN
Loïc LE TRIONNAIRE

Contact
Sophie GIRAUD

■ Collaborer au SAGE Golfe du Morbihan - Ria d'Etel

Il s'agit de contribuer à l'élaboration de ce document de planification à une échelle hydrographique cohérente pour la mise en valeur, la protection quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

L'année 2017 pour le futur SAGE fut une année de transition. Une seule réunion de CLE a eu lieu à laquelle l'élu représentant le Parc a participé accompagné par un chargé de mission.

Financement Fonctionnement

Poursuivre la démarche de gestion intégrée du bassin versant de Pénerf

L'année 2017 est la quatrième année du 3ème Contrat Territorial du Bassin Versant de la rivière de Pénerf, programmé pour cinq années.

■ Animation du contrat de bassin versant

La réforme des collectivités territoriales redistribue les blocs de compétences sur l'eau avec une montée en puissance des EPCI et change la donne tant sur la gouvernance que sur le portage des programmes d'actions.

Dans le contexte de transition liée à la réforme territoriale, le Parc poursuit au niveau opérationnel la mise en œuvre du contrat de bassin versant, véritable laboratoire pour l'ensemble de son territoire. Les 3 commissions thématiques : Agriculture et territoire, GIZC-qualité de l'eau et Citoyenneté ont été réunies deux fois chacune et le comité d'acteurs s'est réuni en février et juillet.

Elu référent
Bernard AUDRAN

Contact
Camille SIMON

■ Reconquête de la qualité bactériologique de l'estuaire de Pénerf (Axe 1 du contrat)

L'objectif des actions sur le contrat n'est pas de faire à la place mais d'accompagner les collectivités et de tester des méthodes de recherche et de suivi pouvant être déployées par les communes et le SIAEP de la Presqu'île de Rhuys.

➤ Création d'un SIG commun entre les collectivités compétentes en Assainissement collectif et non collectif :

Dans le cadre du Contrat Territorial du Bassin Versant de la rivière de Pénerf (2014-2018), le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan a développé un prototype d'outil de gestion du risque de contamination bactériologique en 2016.

Aussi, lors de l'élaboration de son budget 2017 le Parc a dégagé du financement pour continuer le développement et l'amélioration de l'outil en régie et en partenariat avec les collectivités et leurs délégataires.

Pour rappel, cet outil permet par simple visualisation d'identifier les zones contaminées, et surtout de croiser avec les mesures correctives initiées (contrôles de branchement, suivi des exutoires, spanc...), et de pouvoir programmer au plus juste des données territoriales et cibler des interventions sur le bassin versant de la rivière de Pénerf.

L'outil est utilisé par les communes de Damgan et Ambon depuis l'automne 2017. Le Parc s'est engagé à déployer l'outil au sein du SIAEP de la presqu'île de Rhuys pour le début de l'année 2018., sous réserve que la SAUR, délégataire pour l'Assainissement Collectif (AC), géolocalise ses contrôles de branchements à la parcelle cadastrale.

➤ Diagnostic des sièges d'exploitation sous maîtrise d'ouvrage de la Chambre d'Agriculture

La Chambre d'Agriculture du Morbihan, inscrite comme maître d'ouvrage dans le Contrat Territorial de la rivière de Pénerf, a effectué 49 diagnostics, sur un objectif initial de 55, sur les sous bassins versants prioritaires du Born, de la Drayac, du Penbulzo et du Loc sur la période 2015-2017. 2 diagnostics complémentaires ont été réalisés sur les 20 exploitations qui possèdent des parcelles sur les bassins versants prioritaires, mais dont le siège se situe en dehors.

Sur les 51 exploitations rencontrées, 15 sont à accompagner pour la mise en oeuvre des préconisations techniques et/ou pour un changement de pratiques.

En conclusion, peu de parcelles sont jugées "impactantes" vis à vis des pratiques de pâturage et d'épandage, toutefois une évaluation reste à mener sur les transferts bactériologiques des parcelles drainées.

■ Les actions d'accompagnement (Axe 3 du contrat)

➤ le suivi qualité des eaux douces

Le suivi physico-chimique :

Sur le bassin versant de la rivière de Pénerf, six points de suivi (répartis sur la Drayac, l'Epinay et le Loc) permettent d'évaluer la qualité de l'eau sur les paramètres physico-chimiques (Nitrates, Phosphore total, Orthophosphates, Ammonium, Matières En Suspension, Eschérichia coli) ainsi que sur les paramètres microbiologiques (Pesticides, Carbone Organique). Les prélèvements d'eau sont effectués en régie et les analyses ont été confiées au LDA 56. Douze campagnes physico-chimiques mensuelles ont été menées au cours de l'année 2017 et six campagnes micro-biologiques.

Elu référent
Bernard AUDRAN

Contact
Camille SIMON

Les pesticides :

49 molécules sont recherchées à l'exutoire de la Drayac au niveau de la station bilan (lieu-dit « Le Scloff » à Ambon) sur le bassin versant. Ces molécules ont été définies dans le protocole de suivi de par l'analyse de l'observatoire des ventes de produits phytosanitaires réalisé par l'EPTB pour chaque territoire. 11 matières actives ont été détectées sur les six analyses pesticides effectuées au cours des mois de février à juin et décembre 2017.

En 2017, le bilan des 10 ans de suivi de la qualité de l'eau à Pénerf a été réalisé avec l'édition d'un observatoire de l'eau 2006-2016. De nombreuses améliorations sont quantifiables à partir des paramètres suivis et des actions mises en œuvre dans les 3 contrats territoriaux depuis 2005. Toutefois l'observatoire révèle qu'il ne faut pas relâcher nos efforts sur la qualité bactériologique de l'estuaire et programmer de nouvelles actions avec les acteurs du territoire pour améliorer les qualités chimiques des eaux, notamment pour les paramètres phosphore et pesticides.

➤ Le suivi de la station hydrologique de la Drayac :

La station hydrologique, gérée par le Parc, enregistre en temps réel les variations de hauteurs d'eau, ce qui permet d'obtenir les débits en ce point depuis 2010.

Résultats sur la septième année hydrologique, d'octobre 2016 à septembre 2017 :

- 3,9 millions de m3 d'eau se sont écoulés de la Drayac,
- la concentration moyenne en nitrates observée est de 20 mg/l, avec un minimum de 7 mg/l au mois d'août 2017 et un maximum de 38 mg/l au mois de février 2017,
- le flux en azote est de 11,6 kg/ha/an de N-NO3, près de 3/4 de ces flux en azote ont été relevé en 4 mois : novembre 2016 à février 2017.

Les débits pour l'année hydrologique 2016-2017 sont essentiellement répartis sur la période hivernale avec un fort déficit hydrique dû à une pluviométrie très faible enregistrée sur cette même période à la station météorologique de Vannes-Séné : 699 mm. Ce fait météorologique marquant, d'une année faiblement pluvieuse, a engendré des niveaux d'étiage très prononcés dès le mois de mars et provoqué des ruptures d'écoulement sur les affluents de la Drayac. Ces observations n'avait plus été enregistrées depuis l'année hydrologique 2012-2013.

➤ Les indicateurs de suivi

Le Parc a maintenu en 2017, le suivi des indicateurs qu'il réalise en régie pour évaluer l'évolution de la qualité des milieux au regard des travaux réalisés dans le cadre du CTMA : le suivi hydrologique (station du Scloff - rivière la Drayac), et le suivi de la température de

l'eau des ruisseaux sur le bassin versant de la rivière de Pénerf.

➤ La rubrique «au fil de l'eau» du journal du Parc

2 magazines Autour du Golfe ont été édités cette année. Les numéros 4 et 5 sont parus respectivement à l'été et l'automne 2017. Ils présentent pour les pages Pénerf au fil de l'eau, la situation des rivières qui s'améliorent suite au programme du CTMA, la continuité écologique retrouvée, une interview d'un de nos correspondant à la délégation d'armorique de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, un article Zéro pesticide concernant la biodiversité et les 10 ans de l'action, ainsi qu'un focus sur l'observatoire de l'eau du bassin versant de la rivière de Pénerf 2006-2016.

➤ Projet pédagogique avec l'ensemble des écoles primaires

Pour la huitième année consécutive, les écoles du bassin versant ont participé au projet pédagogique de sensibilisation aux activités et milieux aquatiques du bassin versant de Pénerf. Ce programme se déploie en début d'année scolaire pour permettre aux professeurs d'avoir une base pédagogique à développer tout au long de l'année scolaire. 95 élèves y ont participé représentant 4 classes des écoles publiques et privées des communes du Tour du Parc, Sarzeau et Surzur.

Pour cette année scolaire 2017-2018, le Parc a proposé un programme pédagogique en partenariat avec l'équipe d'animation des Pupilles de l'Enseignement Public du Morbihan du centre d'Arzal.

Elu référent
Bernard AUDRAN

Contact
Camille SIMON

➤ Objectif Zéro Pesticide

Les communes de la rivière de Pénerf dans le cadre du contrat de bassin versant ont comme chaque année bénéficier d'un accompagnement individualisé sur la charte régionale d'entretien des espaces des collectivités pour un objectif Zéro pesticide.

Le réseau à l'échelle du Parc des agents espaces verts et des élus est toujours actif et a été animé en 2017, avec un point d'orgue la réunion annuelle sur le thème de la Biodiversité en ville.

Dans le cadre d'une sensibilisation grand public, un blog Zéro pesticide est en ligne https://parcgolfemorbihanzeropesticide.wordpress.com/

Il permet aux habitants de s'inscrire à la charte individuelle du Parc «mon Jardin à Zéro pesticide», d'y trouver des informations sur le jardinage au naturel avec des liens vers le site de la MCE de Rennes (Maison de la consommation et de l'environnement)

Ce blog est également à destination des collectivités du Parc, leur permettant également de d'accéder à des sites techniques de références ou de télécharger les kits collectivité développés par la DREAL dans le cadre du plan Ecophyto II.

L'autocollant "Je jardine sans pesticides" a également été édité afin d'amplifier la communication grand public, le tout adossé à des campagnes d'information sur la page facebook du Parc et sur le site internet.

Financement
AELB / Region

Le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques de Pénerf (Axe 2 du contrat)

Le bilan des travaux mis en œuvre sur ce bassin versant est très positif. 23 km de cours d'eau ont été restaurés pour redonner vie au cours d'eau. Ce niveau de réalisation a été souligné par l'Agence de l'eau Loire Bretagne qui considère la rivière de Pénerf comme une vitrine d'un savoir-faire, tant sur la méthode technique des travaux de restauration que sur la concertation avec les agriculteurs.

L'étude évaluative en 2017 du CTMA de la rivière de Pénerf a permis de valider l'atteinte des objectifs de bon état morphologique et biologique.

■ Diffusion de l'expérience du Parc :

Le Parc contribue à l'ouvrage « ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques : pour qui ? pour quels bénéfices ? », en réalisant une fiche descriptive des réalisations entreprises dans le cadre du Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques de la rivière de Pénerf en partenariat avec l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)

Le comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a sollicité le Parc pour présenter le Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques de la rivière de Pénerf et ses résultats au groupe de travail « collectivités territoriales et biodiversité ».

Ce temps d'information et d'échange avec les membres de l'UICN a permis de mettre en avant le savoir-faire du Parc pour la restauration des cours d'eau. Il est basé sur la préservation et la gestion durable des écosystèmes pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels afin que d'autres collectivités puissent s'impliquer sur des projets similaires. Elles peuvent s'appuyer sur ce qui a pu être mis en œuvre en terme de concertation avec les acteurs et de méthodologie pour atteindre pleinement les objectifs de bon état écologique sur la masse d'eau.

Le Parc s'implique à travers le projet MORPHEUS porté par Agrocampus en lien avec le Centre de Ressources et d'Expertises Scientifiques sur l'Eau en Bretagne (CRESEB) qui s'intéresse à la prise en compte de la multiplicité des discours, des attentes et des pratiques dans les travaux de restauration de la morphologie des cours d'eau. Ces travaux de recherches se basent sur les méthodes de concertation avec les acteurs qui ont été mises en œuvre sur des projets ambitieux comme le Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques de la rivière de Pénerf.

Le Parc a participé aux rencontres nationales organisées par l'association Comédie (concertation médiation environnement) en partenariat avec la Fondation de France et l'Agence de l'eau pour présenter l'expérience du dialogue territorial instauré avec les acteurs sur le bassin versant de la rivière de Pénerf, sous l'angle de la concertation, notamment dans la mise en œuvre des actions programmées dans le Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques. L'objectif de cette rencontre étant de débattre avec les participants des enseignements tirés de la démarche, des difficultés rencontrées et des résultats obtenus. Ce temps d'échanges a permis aux acteurs présents d'avoir des points de repères suffisants de la concertation pour leur permettre ensuite de concevoir des dispositifs adaptés aux différents contextes afin d'être plus efficaces et pertinents pour que leurs projets aboutissent.

Elu référent
Bernard AUDRAN

Contact
Camille SIMON

Financement
AELB / Region / Département

Développer la connaissance pour mieux gérer la ressource en eau

■ Les suivis mis en œuvre sur le bassin versant du Golfe du Morbihan

➤ Suivi de la station hydrologique du Vincin

La station hydrologique du Vincin permet au Parc d'améliorer la connaissance des régimes hydrologiques sur les bassins versants côtiers au Golfe du Morbihan, en lien avec les actions de la Gestion Intégrée à la Zone Côtière, sur un secteur dépourvu de ce type de suivi.

Les débits enregistrés depuis 2012, montrent des dysfonctionnements hydrauliques de ce cours d'eau, vraisemblablement liés à des usages privatifs, notamment en période d'étiage.

Elu référent
Loïc LE TRIONNAIRE

Contact
Camille SIMON

➤ Suivi des concentrations planctoniques

Un point de suivi du plancton dans le Golfe a été mis en place devant la côte ouest d'Ilur, au niveau d'un herbier de zostères marines depuis 2015. Chaque année ce point est suivi chaque mois du printemps à l'automne des conditions similaires de marées.

En 2017, ce suivi a été mis en oeuvre de mai à novembre. Les dates et heures de prélèvements ont été pour la première année corrélées avec les prélèvements effectués par l'UBS de Vannes devant Gavrinis et l'Ile Longue (étude initiale projet d'hydroliennes) et en partie avec ceux réalisés par l'IFREMER dans le cadre du programme Rephy (en partie centrale du Golfe). Pour une bonne comparaison des analyses sur ces différents prélèvements répartis d'ouest en est dans le Golfe, au-delà d'une simultanéité, les analyses qualitatives jusque-là mises en oeuvre sur les prélèvements d'Ilur ont été augmentés d'une analyse quantitative du plancton prélevé.

Enfin, le lien avec l'Observatoire du plancton, qui avait permis les années précédentes de détecter la présence de microplastiques dans les prélèvements de plancton, s'est élargi en 2017 sur cette thématique. Le Parc a ainsi pour la première fois dans le Golfe effectué 3 traits de prélèvements de microplastiques à l'aide de filets manta (1 côté ouest et 1 côté est d'Ilur, depuis le bateau ; 1 sur toute la côte nord-ouest depuis un kayak, test d'un matériel adapté).

Financement
Fonctionnement

Paysage

Sensibiliser les acteurs à la notion de qualité paysagère, architecturale et urbaine

■ Projet de charte signalétique du Parc

Démarrée en mars 2016, la démarche d'élaboration d'une Charte signalétique pour la Parc s'est poursuivie en 2017 sur tous ses axes, avec plusieurs ateliers : Signalisation d'Information Locale (réunion technique spécifique aux zones d'activités le 6 octobre 2017), signalétique interprétative (signalétique de la randonnée le 11 mai 2017 et proposition graphique le 18 mai 2017), règlement local de publicité (réunion le 8 mars 2017) et pré-enseignes (réunion le 5 octobre 2017). Un séminaire réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans ce projet s'est déroulé le 16 octobre 2017, afin de valider les grands principes retenus dans la future Charte Signalétique.

Elue référente
Marie-Jo LE BRETON

Contact
Morgane DALLIC

■ Organisation de « parcours paysages » tous publics

Initiés en 2013, les « Parcours Paysages » sont conçus et animés comme des ateliers d'échange à ciel ouvert, permettant d'acquérir des clefs de perception des paysages et de se construire une lecture critique des espaces parcourus. Après un premier cycle "Paysage et activités économiques", 2017 a complété un deuxième cycle de parcours paysage sur la thématique "Paysage et Trame Verte et Bleue".

➤ Cycle # 2 - Parcours # 3 : Arzon - 17 octobre 2017 :

Un troisième parcours est venu compléter et clore ce second cycle sur les trames naturelles et leurs fonctionnalités. "Comprendre un site... pour l'aménager - Dune, marais et plaine du Fogeo à Arzon" a permis d'aborder in situ la renaturation d'un espace naturel autrefois largement artificialisé et la conciliation de divers enjeux : les espaces naturels sensibles, Natura 2000, des espaces publics de loisirs, l'adaptation aux changements climatiques, etc.

La Plaine du Fogeo, à la fois espace naturel et espace public situé entre un cordon dunaire et des espaces urbanisés, bénéficie depuis plusieurs années d'un long et ambitieux processus de restauration de dynamiques naturelles. En effet, dans les années 1970, cet ancien marais rétro-littoral a été profondément été affecté par la construction du Port du Crouesty et par un programme résidentiel et balnéaire dense.

Ce parcours paysage du Parc, co-animé avec la commune et le bureau d'étude en charge du programme de renaturation, a bénéficié à 43 personnes (élus, techniciens, institutionnels) qui ont pu échanger autour de cette expérience.

■ Inventaire participatif des Routes de charme du Parc

Après la réunion du COPIL Inventaire des routes de charme, les communes du Parc ont été invitées à contribuer à cet inventaire participatif en proposant leur propre inventaire de routes-paysage ou routes de charme.

Au cours de 2017, 16 des 29 communes du Parc (soit 55%) ont ainsi transmis au Parc leurs contributions : identification et argumentation. Ces éléments sont alors pris en compte pour définir les différentes typologies de routes de charme du territoire, identifier les forces et faiblesses pour leur préservation et leur gestion, et ainsi proposer des outils d'accompagnement répondant aux besoins des gestionnaires.

L'équipe technique du Parc a également été mise à contribution afin de renseigner l'inventaire.

Financement
Fonctionnement

Animer l'Observatoire Photographique des Paysages (OPP) du Golfe du Morbihan

Il s'agit d'œuvrer à la connaissance des paysages du Golfe du Morbihan et la partager avec les acteurs et les habitants.

■ Réalisation de la 13ème campagne photographique et développement

Comme chaque année, les photographies des 58 points de vue de l'OPP ont été reconduites au début du mois d'avril.

Après des reconnaissances en mer des paysages sous-marins, permettant de dresser les contours des thématiques d'un volet sous-marin de l'OPP, le Parc a sollicité son homologue d'Armorique, ainsi que le projet de PNR Rance-Côte d'Emeraude afin d'initier un Observatoire Photographique des Paysages sous-marins bretons. Cette démarche a pu être abordée au sein du réseau national des Parcs naturels régionaux littoraux que le Golfe du Morbihan.

Elue référente
Marie-Jo LE BRETON

■ Valorisation de l'Observatoire photographique

En 2017, un film de 20 minutes réalisé sur l'Observatoire Photographique des Paysages du Golfe du Morbihan par le photographe Daniel Quesney et le réalisateur Philippe Harrel. Dans le cadre des 25 ans des OPP nationaux, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire associé à celui de la Culture et de la Communication et la Fédération des Parcs ont programmé la publication d'un livre et d'un film sur les OPP nationaux et les OPP locaux. L'OPP du Golfe du Morbihan bénéficie en plus d'un film documentaire spécifique.

Contact
Morgane DALLIC

■ Contribution à la plateforme POPP Breizh

La Région Bretagne, l'UMR ESO 6590 et la DREAL Bretagne ont porté en 2015-2016 la création de la Plateforme des Observatoires Photographiques des Paysages de Bretagne - POPP Breizh - dont l'objectif était de rendre accessibles au plus grand nombre les différents Observatoires Photographiques des Paysages - OPP - locaux existant en Bretagne mais aussi offrir un support technologique pour la contribution citoyenne. Cette plateforme web propose également un volet d'analyse de l'évolution des paysages.

Après avoir participé activement au développement et au recettage de la plateforme web POPP Breizh en 2015, des retards techniques n'ont pas permis son réel déploiement en 2016. Certains bugs corrigés début 2017, notamment l'import de masse indispensable pour les séries longues du Parc, ont permis d'intégrer les 60 séries de 12 ans du Parc, les mettant ainsi à la disposition du grand public. L'analyse des évolutions n'a pas pu être mise en oeuvre cependant, faute de solution fonctionnelle.

Une nouvelle gouvernance de la POPP Breizh se dessine pour 2018 avec un portage par le GIP-BE et un système de financement partagé DREAL, Région Bretagne et partenaires. Les contours de cette nouvelle gouvernance n'étant pas définitivement posés fin 2017, le Parc ne se positionne pas encore pour la suite.

Financement Fonctionnement

Élaborer un “plan de Paysage” pilote pour le territoire

Le Plan de paysage est une démarche volontaire et concertée entre différents acteurs (élus, habitants, entrepreneurs, etc.), portée par le Parc qui les invite à repenser la manière de concevoir l’aménagement du territoire. Il s’agit de remettre au cœur du processus ce qui fait l’originalité et la richesse de ce territoire : “le paysage”et qui par ailleurs est porteur de sens pour les populations.

Aussi, le Plan de paysage permet d’anticiper les paysages en déployant des Objectifs de qualité paysagère. Il s’agit de construire des outils d’aide à la compréhension des paysages et des outils d’aide à la décision afin d’aider les communes et intercommunalités à élaborer leurs projets d’aménagement.

L’élaboration du Plan de Paysage «Campagne des transitions»

Elu référent
Loïc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC

En 2015, le Parc était lauréat de l’appel à projet du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour élaborer un Plan de paysage sur l’une des 11 entités de paysage du Parc : la “Campagne des transitions” ou “bocage des transitions”.

Ce territoire regroupe pour tout ou partie 10 communes du Parc : Sainte Anne d’Auray, Pluneret, Plescop, Meucon, Vannes, Arradon, Ploeren, Plougoumelen et Baden (communes associées du Parc). Un COPIL a associé les élus du territoire, les techniciens des communes et intercommunalités concernées, la DREAL de Bretagne, la DDTM du Morbihan, la Chambre d’Agriculture, la Chambre de commerce et d’industrie, la Chambre de métiers et d’artisanat, le CAUE du Morbihan, le Département du Morbihan, la DIR Ouest, Réseau ferré de France, des acteurs socio-professionnels, les associations et le Parc.

Après un diagnostic co-élaboré en 2016 par l’ensemble du Comité de pilotage ainsi que des habitants et associatifs, 2017 a permis de mener la deuxième et dernière phase du projet autour d’ateliers et temps de travail collaboratifs : le 8 mars, COPIL de restitution du diagnostic et atelier Objectifs de qualité paysagère (Plescop) ; le 16 mars, Café-paysage tous acteurs Objectifs de qualité paysagère (Sainte-Anne d’Auray) ; le 31 mars, COPIL Atelier - Priorités et programme d’actions (Sainte-Anne d’Auray) et le 14 décembre, COPIL - Séminaire de restitution du Plan de paysage (Lycée de Kerplouz).

Également, les films réalisés par les habitants et étudiants du Lycée de Kerplouz dans le cadre de la Télé d’ici ont permis de nourrir la démarche, tenir compte des perceptions et attentes des habitants et sensibiliser autour des thématiques déployées : Le bocage, arbres de vie, Et l’agriculture ?. Les nouveaux habitants des nouveaux habitats.

Ainsi, les méthodes de co-constructions déployées par le Parc et le bureau d’études recruté pour le projet ont permis de définir ensemble des Objectifs de Qualité Paysagère qui pourront être transcrits dans les documents de planification (obligation réglementaire introduite par la loi Alur pour ce qui concerne les SCoT). Ces objectifs, au nombre de 5, ont pu être déclinés dans un programme de 16 actions concrètes à la portée des membres du Parc, des services de l’Etat, des associations, des socio-professionnels, via leurs chambres consulaires.

■ Le Renouveau de la végétation arborée du littoral du site inscrit.

Fort de l'expérience pilote du Plan de paysage "Campagne des transitions" et des retours des partenaires, le Parc a fait le choix de déployer cet outil pour les autres entités de paysage de son territoire.

Le renouveau de la végétation arborée du trait de côte du Golfe du Morbihan, enjeu fléché par la Charte du Parc et la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer, a fait l'objet d'une candidature auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en réponse à son appel à projet Plan de paysage de 2017. Ce projet a été retenu parmis les dossiers lauréats. La Région Bretagne a fait le choix de soutenir la démarche, car les enjeux abordés se retrouvent à l'échelle du littoral breton.

Elu référent
Xavier Pierre BOULANGER

Contact
Morgane DALLIC

Financement
Fonctionnement / Etat

Patrimoine culturel

Préserver et valoriser le patrimoine culturel immatériel

■ Réimplantation de la vigne

Inscrit depuis 2014 dans un projet de réimplantation de vignes sur le Golfe du Morbihan, le Parc a poursuivi ses démarches en faveur du renouveau de pratiques vitivinicoles.

Dans une démarche patrimoniale, mais aussi environnementale, climatique, pédagogique, expérimentale et économique, le Parc a conforté les souhaits locaux en confiant à deux étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers (Master Vintage) la réalisation d'une étude d'opportunité (2014), puis d'une étude de faisabilité (2015).

Ces travaux ont été menés en partenariat avec les chercheurs de l'ESA et un comité d'experts spécifiquement réuni, émanant de l'INRA, de la Chambre d'Agriculture du Maine et Loire, la Cellule Territoire Viticole, etc.

En 2017, le Parc a pu mener avec la commune de Sarzeau la préparation de l'accueil d'une exploitation viticole professionnelle sur des terres agricoles communales.

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC

■ Participation à la démarche Mousig Bihan et création d'une exposition itinérante

En 2016, afin de mettre en place le projet Mousig Bihan initié par le Conservatoire à rayonnement départemental de Vannes - Presqu'île de Rhuys, le Parc s'est associé à différents acteurs culturels du territoire : la Ville de Vannes, l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI), Vannes Agglo, la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys et la Semaine du Golfe.

Ce projet, visant à recueillir les chants maritimes du Golfe du Morbihan et à les transmettre au plus grand nombre, se compose de différents volets : une campagne de collecte de la mémoire orale maritime menée de manière scientifique par l'OPCI et de manière participative auprès des habitants du Golfe ; des actions de transmission au milieu scolaire auprès de 800 élèves de classes primaires du territoire et de la section musiques traditionnelles du Conservatoire ; la publication d'un recueil des chansons maritimes du Golfe du Morbihan par l'OPCI ; des concerts et animations durant la Semaine du Golfe 2017 avec notamment des concerts de restitution des classes participantes.

Dans le cadre de Mousig Bihan, le Parc a animé la communication du projet (plaquette et blog), le volet participatif du collectage auprès des habitants du Golfe et des élèves participant à Mousig Bihan.

Avec le concours scientifique de l'OPCI, le Parc a conçu et réalisé une exposition itinérante "Mousig bihan - chansons des gens de mer", inaugurée sur le port de Vannes lors de la Semaine du Golfe, en parallèle des concerts organisés par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et les écoles participant à la démarche.

Financement
Fonctionnement

Préserver et valoriser le patrimoine maritime

■ Le projet «Héritages littoraux»

En 2015, le Parc a été lauréat d'un appel à projet « Héritages littoraux » de la Région Bretagne dont les financements ont été complétés (x 2,5) par la DRAC et la DREAL de Bretagne. Deux chargées d'étude ont été recrutées en 2016-2017 pour la mise en oeuvre de la mission qui consistait à :

- tester la démarche d'inventaire sur des communes pilote ciblées
- réaliser un inventaire exhaustif du patrimoine maritime sur le Domaine Public Maritime et le trait de côte
- révéler l'essence du patrimoine inventorié au travers de recherches documentaires
- proposer un vademecum des bons usages de gestion de ce patrimoine sur le DPM
- restituer auprès des habitants la synthèse des observations menées.

Elu référent
Jean-Marie LABESSE

Contact
Morgane DALLIC

➤ Inventaires :

L'inventaire du patrimoine bâti maritime a été réalisé sur huit communes : Saint-Philibert, Locmariaquer, Arradon, l'Île d'Arz, Séné, Le Hézo, Damgan et Arzon. Sur les 209 km de côtes, plus de 500 fiches de recensement ont été réalisées. Ces fiches de recensement concernent des éléments ou des ensembles d'éléments bâtis. Elles sont consultables sur le site Internet de la Région Bretagne : http://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/.

Afin de mettre en avant les particularités patrimoniales du territoire, des dossiers d'étude ont été rédigés sur plusieurs thématiques : la défense militaire des côtes ; les moulins à marée ; le patrimoine bâti ostréicole ; les marais salants, les liaisons maritimes et les passages, les patrimoines et les paysages littoraux. Les dossiers d'étude sont consultables sur le site Internet de la Région Bretagne : http://www.patrimoine.bzh/.

➤ Actions de valorisation :

Des actions de valorisation ont été menées durant l'année 2017, lors d'événements locaux ou nationaux : 4 visites accompagnées dont l'une a été sélectionnée parmis les « coups de coeur » de la Région Bretagne (Journées Européennes du Patrimoine), une conférence (Semaine du Golfe), 4 restitutions publiques de l'inventaire (cycle de conférences des Journées Européennes du Patrimoine de la Région Bretagne), une « causerie » à Séné pour échanger avec les habitants.

En parallèle de ce travail d'inventaire, le Parc a animé une réflexion sur les problématiques de gestion et de valorisation du patrimoine bâti maritime. Un comité de pilotage a été constitué, rassemblant : les élus des communes concernées, la Région Bretagne (Service Régional de l'Inventaire), la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Conservatoire du Littoral, le Conseil Départemental du Morbihan (Espaces Naturels Sensibles), le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud, le Comité Départemental des pêches Maritimes et Elevages Marins et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Pour approfondir les questions relatives à la gestion et à la valorisation du patrimoine bâti maritime, des réunions bilatérales ont été organisées avec les différents partenaires.

➤ Elaboration d'un guide méthodologique :

L'aboutissement de cette réflexion est la réalisation d'un guide méthodologique par le Parc à destination des porteurs de projet, pour accompagner les projets de préservation et de valorisation du patrimoine bâti maritime. Il croise les enjeux et les obligations relatives à la gestion du Domaine Public Maritime et aux différentes réglementations en vigueur sur le territoire (Natura 2000, Sites inscrits et classés, Monuments Historiques,

etc.). L'objectif de ce guide est également d'apporter des outils pour la mise en œuvre de projets de plusieurs niveaux d'intervention sur le patrimoine bâti maritime : la préservation, l'entretien, la restauration et la réhabilitation, et la valorisation.

➤ Poursuite de la démarche :

A l'issue de cette phase pilote, les élus du Bureau du Parc ont souhaité que la démarche soit étendue à l'ensemble des communes littorales du Parc naturel régional. Ainsi l'inventaire continue en 2018, en commençant par les quatre communes suivantes : Saint-Gildas de Rhuys, Le Tour-du-Parc, Ambon et Auray. La Région Bretagne subventionne cette nouvelle phase d'inventaire.

■ Le Guépard n°1

En 2015, le Parc s'est porté acquéreur de Fleur de Blé Noir, tout premier Guépard construit en 1960. Il a porté la valeur patrimoniale de ce navire auprès de l'Association du Patrimoine Maritime et Fluvial qui l'a labellisé Bateau d'Intérêt Patrimonial.

La gestion du bateau a été confiée à l'association Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan (VPGM) qui a pour but la sauvegarde et la transmission du patrimoine maritime et côtier du Golfe, notamment par la promotion de la voile traditionnelle et la restauration de vieux gréements. L'association VPGM est hébergée par le Conseil Départemental à la Ferme de la Villeneuve à Séné.

Cette deuxième année a permis au bateau de naviguer du 22 avril jusqu'au 15 septembre.

2017 a permis de restaurer une partie du bateau et d'en assurer l'entretien courant : renfort de l'ancienne et acquisition d'une nouvelle grand voile, état des lieux des réfections à mener en 2018.

Egalement, il s'est doté d'un nouveau foc, floqué d'un hippocampe afin de faire voguer les couleurs du Parc, inauguré à l'occasion de la Semaine du Golfe.

Il a pu participer à vingt manifestations maritimes et régates du Golfe.

Elu référent
Jean-Marie LABESSE

Contact
Morgane DALLIC

Financement
Région / DREAL / DRAC

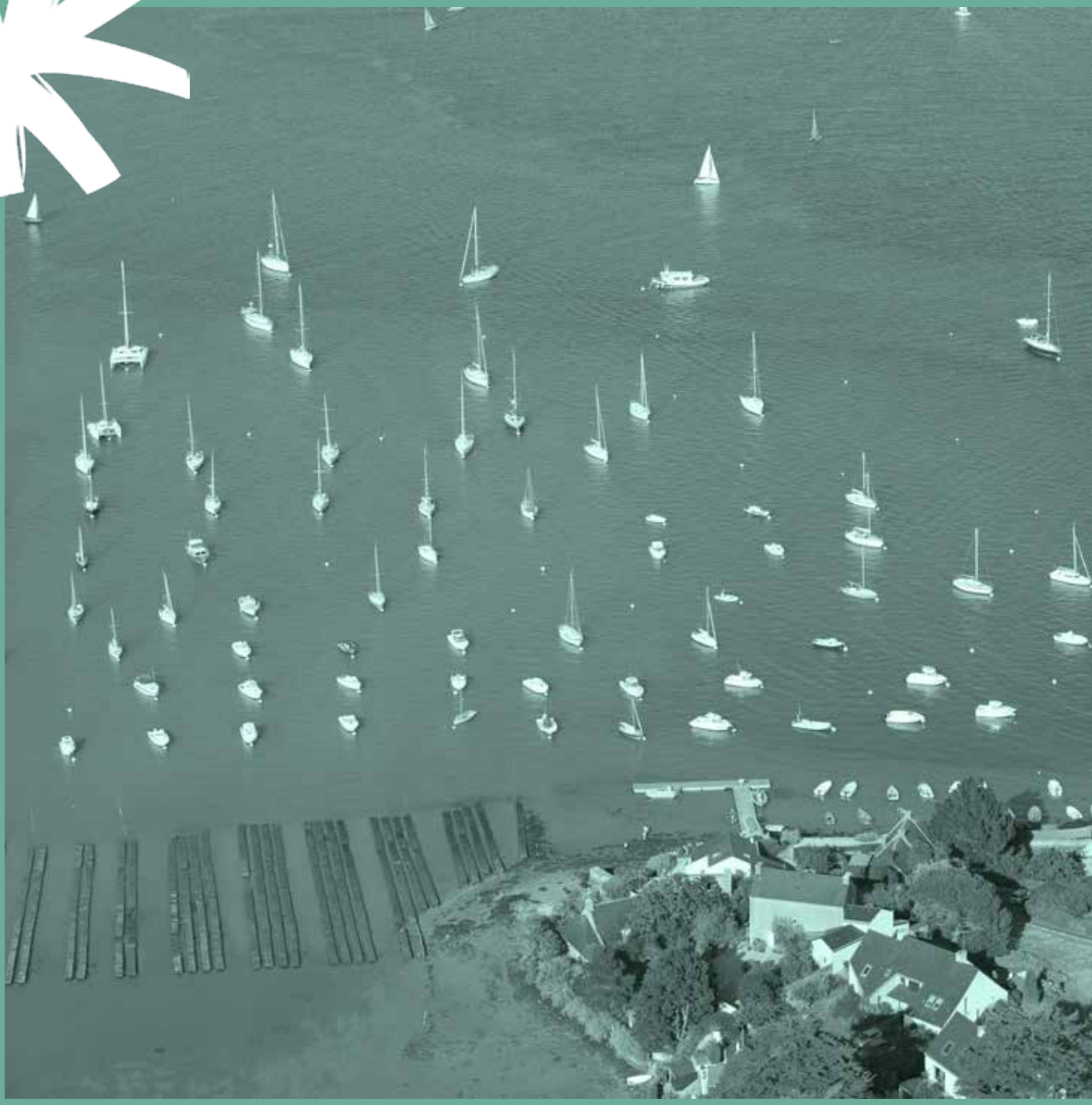

GIZC - Climat

Intégrer l'action du Parc dans les politiques ou démarches maritimes et littorales

Que ce soit au niveau local, régional ou national, le Parc est fortement impliqué dans plusieurs réseaux. Il est ainsi membre de la Conférence régionale de la mer et du littoral et anime le réseau national des 13 Parcs naturels régionaux littoraux. Celui-ci s'est réuni 2 fois au cours de l'année. Le Parc s'est engagé dans le montage du programme MarHa sur la conservation des habitats marins, porté par l'Agence Française pour la Biodiversité et lauréat par l'Europe pour les 8 prochaines années. En plus de mener ses propres actions, il y représentera l'ensemble des PNR littoraux et participera à un audit de la gouvernance sur les territoires maritimes.

■ Contribution à la révision et au suivi du SMVM

Le Parc est partie prenante active de la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer en co-animant 2 groupes de travail (biodiversité et stratégies littorales) et en participant aux trois autres (activités maritimes primaires, usages du plan d'eau et qualité des masses d'eau). Il est également très impliqué dans les instances de gouvernance du SMVM notamment le groupe des animateurs dont il est la seule structure au côté des services de l'Etat.

Elus référents
Luc FOUCAULT
Xavier-Pierre BOULANGER
Dominique VANARD
René GOALLO
Ronan LE DELEZIR

Dans la cadre de ses collaborations avec la DDTM 56, le Parc a accueilli le 2 juin 2017 sur Ilur l'ensemble des agents de son service activités maritimes. Cela a été l'occasion pour le Parc de présenter ses actions sur l'adaptation au changement climatique, l'accompagnement des activités maritimes professionnelles et de loisirs ainsi que la gestion de l'île d'Ilur.

Contact
Ronan PASCO

Financement
Fonctionnement

Encourager des pratiques de loisirs nautiques respectueuses

■ Appel à projet «Econaviguer»

Le Parc a été lauréat début 2016 de l'appel à projet "Econaviguer" lancé par l'Agence des Aires Marines Protégées". Sa réponse portait sur la sensibilisation des usagers de loisirs nautiques aux spécificités maritimes du Golfe du Morbihan, pendant 2 saisons.

➤ les encadrants des clubs de loisirs nautiques

Le Parc a continué de proposer aux clubs de loisirs nautiques des sessions de formation pour leurs encadrants aux spécificités maritimes du Golfe du Morbihan. Étaient abordés la réglementation, les bonnes pratiques, les autres usagers du plan d'eau, le changement climatique… Cette sensibilisation a été moindre en 2017, au regard de l'important effort réalisé en 2016. Au total, ce sont 19 clubs et loueurs de voile, kayak et paddle qui ont pu être sensibilisés, soit une trentaine d'encadrants.

Elu référent
Michel JEANNOT

Contact
Anne BOULET

➤ les plaisanciers

Le choix a été fait pour cette année 2017 de suspendre la sensibilisation auprès des passagers de navires de transport maritime pour accentuer l'effort auprès des plaisanciers sur les bonnes pratiques, les réglementations spécifiques au Golfe ou encore les autres usagers du plan d'eau. La médiatrice a ainsi pu être présente 4 mois sur le plan d'eau, à la rencontre des plaisanciers, à bord d'un bateau semi-rigide du Parc. Malgré une météo capricieuse, elle a pu abordé 600 bateaux et sensibilisés 1744 plaisanciers, ce qui porte le total à 1283 bateaux pour 3624 plaisanciers sur les 2 saisons.

La médiatrice du Parc a été très bien accueillie par les plaisanciers qui apprécient sa venue à leur rencontre sur leur "terrain de jeu".

■ Le réseau « Econaviguer dans une Aire Marine Protégée »

Le Parc est également membre du réseau national « Econaviguer dans une Aire Marine Protégée » depuis sa création. C'est dans ce cadre que l'Agence Française pour la Biodiversité a lancé une réflexion nationale sur la démarche « Bateau Bleu » initiée avec le Parc National de Port-Cros pour des bateaux plus propres et l'amélioration des pratiques des plaisanciers. L'AFB a proposé au Parc de co-animer la réflexion sur l'espace littoral Manche, Mer du Nord, Atlantique.

Financement Fonctionnement / AFB

Améliorer les pratiques de pêche à pied de loisirs

Le Parc est l'un des 11 territoires de France métropolitaine en tant que site d'étude d'un projet Life sur la pêche à pied récréative, déposé par l'Agence des Aires Marines Protégées auprès de l'Europe, en partenariat avec le Conservatoire du littoral.

■ 2017 : dernière année du projet LIFE

La grande majorité des actions techniques a pris fin en décembre 2016. L'année 2017 a ainsi été essentiellement consacrée à la rédaction des rapports techniques, administratifs et au solde des financements européens, même si le Parc a encore réalisé un certain nombre de comptages, suivis et marées de sensibilisation.

➤ Le projet en quelques chiffres

Sur la durée du projet (2014-2017), on peut citer quelques chiffres emblématiques :

- 6 comités locaux de concertation dans lesquels l'ensemble des partenaires étaient représentés : élus, services de l'Etat, associations, chercheurs, socio-professionnels.
- 698 comptages de sites témoins afin de réaliser un diagnostic précis de la fréquentation selon les horaires de marée, les coefficients, les saisons…
- 24 comptages sur l'ensemble du territoire littoral du Parc. Ce sont ces comptages qui permettent de dire que le Parc peut attirer plus de 10 000 pêcheurs à pied de loisirs en même temps.
- 3 suivis de l'impact de la pêche à pied de loisirs sur les herbiers de zostères naines (à Séné)
- 12 suivis de l'impact de la pêche à pied de loisirs sur les champs de blocs (à Locmariaquer et Sarzeau)
- 588 enquêtes auprès des pêcheurs à pied de loisirs pour une approche plus qualitative
- 27 500 réglettes distribuées lors de marées de sensibilisation mais aussi aux offices de tourisme ou lors de diverses manifestations
- 32 marées de sensibilisation à la rencontre des pêcheurs sur l'estran

Elu référent
Michel JEANNOT

Contact
Anne BOULET

Financement
Europe / AFB / Conservatoire du Littoral

Assurer la gestion d'Ilur dans une logique de développement durable

Le Parc gère l'île d'Ilur depuis fin 2008 suite à son acquisition par le Conservatoire du Littoral. L'île est à la fois un site naturel protégé, géré de manière écologique et suivi scientifiquement (côté terre et littoral), faisant l'objet d'accueil de publics en particulier au coeur d'un hameau historique en cours de réhabilitation exemplaire. A travers ces différents volets, le projet Ilur constitue un observatoire et un laboratoire du développement durable et de l'environnement du Golfe pour le Parc, et un lieu d'éducation et d'échanges important avec de nombreux publics et acteurs du territoire, notamment liés à l'usage du plan d'eau, aux espaces naturels et aux îles. A ce titre le projet constitue une vitrine vivante particulièrement exposée du Parc à travers un panel d'actions conduites largement représentatif de nombreuses orientations d'action du Parc : école du Parc, patrimoine naturel et culturel, mer et littoral, agriculture, paysages, ressource en eau, changement climatique et transition écologique, écotourisme, usages…

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Vincent CHAPUIS

La gestion conservatoire des espaces naturels et des espèces

Un entretien particulier (tontes, tailles, entretien des murets..) est apporté autour du village, lieu le plus fréquenté de l'île après ses plages. Le Parc gère environ 25 hectares de prairies, notamment les espaces colonisés par la fougère aigle en passant un brise fougère en fin de printemps qui épuise la plante. Un broyage est effectué en fin de saison estivale sur le reste des prairies. Un troupeau ovin reproducteur de race rustique locale Landes de Bretagne est élevé sur site en plein air intégral pour maintenir ces espaces ouverts (25 brebis, 39 agneaux nés en 2017). Les zones boisées, embroussaillées et en friches de l'île font l'objet de coupes d'entretien spécifiques et d'un travail d'ouverture progressif auquel contribuent les brebis. Sur la bordure littorale, une attention est portée aux petites lagunes saumâtres (fonctionnement des étiers, évolution de la végétation), aux dunes (espèces envahissantes), aux estrans (nettoyage des macrodéchets) et aux colonies d'oiseaux marins (mise en défens et surveillance). Comme chaque année, la lutte contre les espèces invasives (exotiques) terrestres est conduite : Baccharis, Jussie, Ailanthe, Frelon asiatique et rongeurs dans une moindre mesure (Ragondin, Rat surmulot).

Connaissance et suivis scientifiques

De nombreux inventaires ou suivis scientifiques sont mis en oeuvre depuis 2009 (avec une démultiplication thématique ces dernières années) pour affiner les connaissances sur le site et son fonctionnement dans le contexte de sa gestion et du territoire ("mini-observatoire" du Golfe), sur de nombreuses thématiques : faune, flore et habitats terrestres et littoraux, milieu physique. Ces différents travaux sont réalisés annuellement, selon des pas de temps plus long ou, ponctuellement, en régie ou en lien avec des acteurs scientifiques du territoire.

En 2017, le suivi courant naturaliste côté continental a été reconduit. Il concerne l'évolution générale des habitats en fonction de la gestion, l'actualisation et compléments d'inventaires, la recherche et le suivi d'espèces remarquables ou ciblée par la gestion : mammifères, oiseaux (dont contribution aux comptages coordonnés des oiseaux d'eau nicheurs, migrateurs et hivernants du site Natura 2000 du Golfe), reptiles, invertébrés (rhopalocères, orthoptères, odonates), flore, espèces invasives ou envahissantes…

Un effort particulier a été conduit cette année sur la thématique des chiroptères (chauves-souris), groupe d'espèces remarquables et menacées indicatrices de la qualité des milieux et utilisant pour certaines d'entre elles les bâtiments du hameau en voie de réhabilitation : mise en place d'un suivi de la colonie de pipistrelle commune dans le cadre de l'Observatoire des mammifères de Bretagne ; étude du Groupe Mammalogique Breton : campagne d'inventaire et conseil en gestion des bâtiments (combles, maçonneries).

Côté littoral (voir chapitres spécifiques), un certain nombre de suivis ont également été reconduits (plancton, érosion côtière…) et une première expérience de mise en évidence des microplastiques flottants a été mise en oeuvre.

Enfin, concernant l'historique et la mémoire culturelle des lieux, la récolte aléatoire au gré des rencontres sur le terrain notamment, continue de compiler les connaissances du site dans ce domaine : collectage d'informations, de recherches et de documents, contributions de spécialistes, de l'inventaire du patrimoine bâti maritime conduit par le Parc, etc.

■ Fréquentation, accueil et sensibilisation des publics

Cette saison 2017, la fréquentation d'Ilur s'est stabilisée à environ 15 000 visiteurs sur l'ensemble de la saison, malgré une météo moins favorable qu'en 2016, témoignant de l'intérêt du public pour le site et son volet Ecole du Parc, avec une croissance constatée du respect des visiteurs et de l'implication des acteurs du territoire. L'offre d'accueil, de sensibilisation et d'animation continue son développement à travers :

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Vincent CHAPUIS

Permanence d'agents sur site : une forte présence et disponibilité des agents du Parc sur les périodes cibles d'avril à septembre (village ouvert, information et sensibilisation plages/sentiers/village, surveillance) : environ 1/3 des visiteurs sensibilisés directement, les 2/3 fréquentent le village et ses expositions.

Accueil au village et "maison de site" : l'ouverture sur ces périodes de 3 maisons aménagées comme lieux de diffusion d'informations (point info et documents PNR, Conservatoire, partenaires…) et d'exposition didactiques (thèmes principaux : le Parc, le Golfe, le Conservatoire et les îles durables, richesses et fragilités des fonds sous-marins du Golfe et de l'estran, le patrimoine maritime, le changement climatique) . La chapelle est systématiquement ouverte au public. En extérieur, le coeur du village offre au public un accès libre à des espaces de détente et de pique-nique, ainsi qu'à des jeux traditionnels de plein air, et un module toilettes sèches publiques.

Lieu d'animations diverses : différentes formules d'animations conduites en régie continuent d'être développées par le Parc avec succès, touchant environ 15 % des visiteurs en 2017 (une cinquantaine d'animations) et vecteur de développement de nombreux partenariats :

- Visites guidées grand public tous les dimanches de l'été, ainsi qu'à plusieurs dates avec navette maritime dédiée organisées avec les offices de tourisme (Fête de la nature, Journées du Patrimoine, un dimanche d'été à Ilur) ;
- Animations et accueil de scolaires et formations : classes à la demi-journée (du primaire au lycée, voire université), modules de classes-découvertes Golfe (du CE1 au CM2) en relation avec l'Education Nationale ; accueil de la Direction départementale de l'Education Catholique, formation de services civiques de l'association des Glénans ; chantier école d'une classe de 3ème SEGPA pendant une semaine en avril (ateliers espaces verts et bâtiment), accueil et contribution d'une classe de l'Ecole Boulle de Paris (arts appliqués et design) sur le projet d'aménagement notamment de la "maison de site" ;
- Animations et accueil de groupes à vocation sociale et éducative : PEP56, Secours Populaire…, de groupes de jeunes et d'adultes de centres nautiques, d'associations de plaisanciers ou groupes embarqués par des vieux gréements (Ex Sinagots, Corbeau des mers, vieilles Voiles de Rhuys, Forban, Krog E Barz…), de groupes institutionnels et partenariaux (ex en 2017 : DDTM/ affaires maritimes, guides et hébergeurs "marqués Parc", séminaire "gîtes patrimoniaux" du Conservatoire du Littoral...) ;
- Accueil, animation et encadrement de 3 chantiers de jeunes d'une semaine en été (2 avec la Ligue de l'Enseignement du Morbihan ; 1 avec des scouts) ;

- Accueil et animation courte pour des groupes constitués embarqués et/ou accompagnés par des prestataires privés dont une majorité de "marqués Parc"
- Accueil et animation lors d'évènements : opération Golfe propre, rassemblement et tonte des moutons en public, le Pardon de la Chapelle, un atelier culinaire (algues et plantes sauvages), le rassemblement de toutes les associations et propriétaires de bateaux traditionnels du Golfe...

En 2017, l'effort de communication concernant Ilur et son actualité se développe en interne (agenda site web et magazine du Parc, actualités facebook et réalisation d'un clip vidéo, flyer) et via les partenaires du Parc : office de tourisme en particulier (clip vidéo en ligne notamment), Comité départemental du tourisme… Le projet continue de bénéficier d'une forte couverture médiatique : presse locale et régionale, presse nationale et reportages TV (magazines France 3 national et régional, magazine reportages et JT TF1, JT France 2) ; publications (dont encart dans le Guide du routard du Golfe comme site d'intérêt).

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Vincent CHAPUIS

La réhabilitation exemplaire du hameau

En parallèle, en collaboration avec le Conservatoire du littoral et en lien avec la commune de l'Île d'Arz, le Parc élabore le projet de développement durable de l'île, que ce soit pour l'autonomie en énergie et en eau potable, la destination des bâtiments… Le Parc participe ainsi à la réflexion avec le Conservatoire du Littoral ainsi qu'au suivi des travaux menés par les différentes entreprises intervenant sur l'île.

L'année 2017 a ainsi été marquée par quelques travaux et surtout un volet études important :

- des travaux sur les charpentes et toitures (lutte anti-parasites du bois, entretien et réfection couvertures) ; l'aménagement de cloisons dans le hangar et la maison de la chapelle ;
- une étude de programmation pour la restauration et l'aménagement des logements agents et hébergements en gîtes (cabinet d'architecte du patrimoine associé à un économiste des travaux) ;
- une étude d'aménagement et valorisation muséographique de la maison de site (élèves de l'Ecole Boulle)
- une étude quant à la mise en oeuvre d'un assainissement innovant des eaux usées du hameau sur site et d'une valorisation des biodéchets (cabinet d'étude et développement)

En novembre 2017, une inauguration de la première phase des travaux d'autonomie électricité et eau potable du hameau a été organisée sur site en présence de nombreuses institutions et partenaires du projet (en particulier EDF, Préfecture…).

La contribution du site aux réseaux

Le Parc a contribué à travers le projet à des réseaux thématiques et partenariaux, suscitant de nombreux échanges, des contributions et des valorisations du projet :

- Échelle locale/Golfe du Morbihan (voir chapitre dédié) : propriétaires et gestionnaires d'îles, gestionnaires de terrains du Conservatoire du Littoral, autres éleveurs ovins sur îles et espaces naturels, structures d'éducation à l'environnement et à volet social, acteurs de l'écotourisme et du nautisme... ;
- Échelle régionale : participation aux réseaux du Conservatoire du Littoral/Délégation Bretagne : ateliers du réseau des maisons de sites, des gîtes patrimoniaux ;
- Échelle nationale et internationale : contribution réseau des Îles durables (Conservatoire du Littoral/Délégation internationale).

Financement
Fonctionnement / Région
Investissements Parc et Conservatoire du Littoral

Sensibiliser et accompagner les acteurs à l'adaptation au changement climatique

■ Diffusion et utilisation de l'outil CACTUS

Le Parc a poursuivi le développement de l'outil CACTUS (Climat Adaptation Changement Territoire et Usages) dédié à la question de l'adaptation au changement climatique, et financé sur 3 ans par l'ADEME (jusqu'à fin 2018). L'outil s'est enrichi en contenus avec de nouveaux exemples d'adaptation. Deux sessions de découverte de l'outil CACTUS ont été organisées en 2017 afin de permettre aux participants de s'approprier l'outil et d'en acquérir sa prise en main.

■ Rédaction d'un vadémécum à destination des élus pour l'élaboration de documents de planification

Puisqu'il est essentiel d'intégrer l'adaptation aux effets du changement climatique dans les documents de planification territoriale, tels que les documents d'urbanisme (SCOT, PLU), le Parc a souhaité rédiger un vadémécum à l'intention des élus. L'objectif est de faciliter la prise en compte du changement climatique et son anticipation en amont des projets d'aménagement. Ce document sera finalisé en 2018.

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Juliette HERRY

■ Réalisation de cartes de vulnérabilité aux risques côtiers

En complément à l'outil CACTUS, le Parc a réalisé des cartes de vulnérabilité aux risques côtiers sur 3 communes volontaires. Une démarche partenariale a ainsi été menée avec les communes d'Arzon, Locmariaquer et Saint-Philibert avec pour objectif de caractériser leur vulnérabilité aux risques côtiers afin de pouvoir la diminuer. Des atlas cartographiques et des indicateurs de vulnérabilité ont été élaborés pour chaque commune. Des pistes d'action ont été identifiées afin que les communes s'adaptent et diminuent ainsi la vulnérabilité des personnes, des biens exposés à l'érosion et à la submersion marine. Cette démarche expérimentale sera reprise et approfondie en 2018 dans le cadre d'un programme de recherche régional financé par la DREAL : le projet OSIRISC+ conduit par l'université de Brest.

■ Création d'un outil pédagogique de sensibilisation aux risques côtiers

Parallèlement à ces démarches scientifiques, le Parc s'est doté d'un aquarium pédagogique à vagues permettant de visualiser et d'expliquer simplement les enjeux dus aux risques côtiers en termes d'aménagement du territoire. L'aquarium est utilisé à différentes occasions, notamment lors d'évènements grand public et d'animations auprès des scolaires.

Financement Fonctionnement/ ADEME

Développer une démarche locale de gestion intégrée du trait de côte

■ Appel à manifestation d'intérêt régional « Approche prospective pour une gestion intégrée du trait de côte »

Le Parc a été retenu parmi les 3 sites pilotes bretons dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la DREAL Bretagne portant sur la gestion intégrée du trait de côte. Accompagnée par le bureau d'études IDEA Recherche, cette démarche a permis aux participants de définir leur « golfe idéal » qui serait un territoire :

- Serein (paisible), équilibré, harmonieux, tourné vers l'avenir
- Dynamique, diversifié et innovant
- Un espace où l'homme est au coeur de la nature, préserve la biodiversité sur le long terme et valorise le territoire
- Un site où l'on ne laisse pas n'importe quoi aux générations futures

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Juliette HERRY

Un livret d'alerte spécifique au Golfe a été publié. Il est disponible sur le site internet du Parc (www.parc-golfe-morbihan.bzh/demarche-autour-de-la-gestion-integree-locale-du-trait-de-cote/). Ce livret détaille les phénomènes d'érosion et de submersion marine, reprend l'essentiel de la réglementation, les responsabilités des différents acteurs qui interviennent sur la gestion du trait de côte (l'État, les collectivités, les propriétaires) et surtout il présente les pistes d'actions identifiées par les participants.

■ Suivi photographique de l'érosion dans le Golfe du Morbihan

En 2016, le Parc a démarré un suivi photographique de l'érosion dans le Golfe du Morbihan. Volet thématique de l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc, l'observatoire de l'érosion permettra de garder la mémoire des évolutions du trait de côte.

Afin d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du trait de côte sur le territoire du Parc (rivières, mer intérieure et façade atlantique), l'Observatoire a été complété en 2017 et ce sont aujourd'hui 32 points photographiques qui ont été mis en place. A l'instar de ceux des paysages, l'observatoire photographique du trait de côte consiste à prendre annuellement des photos des mêmes sites. Ces photos sont prises toujours avec la même méthodologie afin de pouvoir comparer les évolutions d'une année à l'autre. L'observatoire comprend des vues d'ensemble et des zooms plus précis sur l'ensemble des communes littorales du Parc.

■ Suivi de l'érosion sur l'île d'Ilur

En 2016, 12 points de suivi, appelés « bornes », ont été mis en place pour suivre l'évolution du trait de côte sur l'île d'Ilur. La 2ème campagne de suivi a eu lieu en septembre 2017. Plusieurs types de côtes sont suivis, de la plage sableuse à la micro-falaise et jusqu'aux falaises rocheuses à l'ouest d'Ilur. Sur chacun des points sont installés des piquets en bois qui permettent de mesurer si le trait de côte avance (accrétion) ou recule (érosion), et à quel rythme. Les piquets sont doublés afin de pouvoir continuer les mesures en cas d'évolution trop rapide du littoral.

Financement
Fonctionnement

Amorcer une sensibilisation à l'autonomie énergétique et alimentaire du territoire (TEPCV)

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Juliette HERRY

■ Réponse à l'appel à projet TEPCV du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Les Parcs naturels régionaux visent l'objectif de l'autonomie énergétique à l'horizon 2030. C'est dans ce contexte que le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a déposé un dossier de candidature en décembre 2016, au nom de ses communes et EPCI. Lauréat, le Parc a signé sa convention avec le Ministère de l'Ecologie le 27 février 2017 sur 3 grands thèmes :

- Maîtrise la demande en énergie et réduction de la consommation d'énergies fossiles
- Production d'énergies renouvelables
- Préservation de la biodiversité et des paysages

La convention concerne 13 actions portées par le Parc, les communes ou Morbihan Energies, pour une subvention d'un montant total de 787 000 €. Même si, au niveau national, des difficultés administratives ont mis à mal certaines actions, 6 projets ont aujourd'hui démarré, voire sont déjà sont terminés :

- Installation d'une turbine à eau pour la production d'énergie renouvelable au Moulin à marée de Pen Castel à Arzon
- Acquisition d'un véhicule électrique de service par le Parc
- Gestion différenciée des espaces verts par éco-pâturage
- Mise en valeur d'un espace vert en milieu urbain et création d'un sentier de découverte et d'interprétation de la faune et flore caractéristiques
- Développement de la phytoremédiation sur l'île d'Ilur grâce à ses ressources végétales
- Rénovation de l'éclairage public sur 28 communes du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

■ Certificats d'Economie d'Energie-TECV"

Etre territoire TEPCV permet également au Parc de valoriser des travaux d'économies d'énergies réalisés par les communes, via le dispositif des CEE-TEPCV (certificat d'économie d'énergie), à un tarif préférentiel. Cette démarche s'est faite en partenariat avec Morbihan Energies et en complémentarité avec la démarche CEE-TEPCV portée par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, également territoire TEPCV. Le Parc s'est concentré sur ses 9 communes, non membres de GMVA : Ambon, Auray, Crac'h, Damgan, Lauzach, Locmariaquer, Pluneret, Sainte-Anne d'Auray, Saint-Philibert. Cela a permis en fin d'année 2017 d'identifier de nombreux travaux éligibles dans l'objectif d'atteindre le volume de 400 GWh cumac de CEE valorisables. Cela représente environ 1 300 000 € de dépenses éligibles valorisées à 100% sur le territoire, et permettra d'alimenter un fond dédié à la transition énergétique à hauteur d'environ 300 000 € au sein du Parc.

■ Signature d'une convention de partenariat avec Morbihan Energies

Forts de leurs collaborations passées, le Parc et Morbihan Energies ont souhaité renforcer leur partenariat à travers l'élaboration d'une convention de coopération signée le 19 décembre 2017. L'objectif est de favoriser le développement de projets expérimentaux en faveur de la transition énergétique à l'échelle du territoire du Parc.

Financement Fonctionnement

Urbanisme

Mettre en synergie les moyens humains et techniques pour un aménagement cohérent du territoire

■ Rédaction d'un guide méthodologique commun pour l'identification du potentiel foncier

Dans la continuité de la démarche engagée en 2015, qui a acté l'opportunité de mutualiser la méthodologie élaborée par Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), pour l'identification du potentiel foncier, plusieurs réunions réunions techniques ont eu lieu courant 2017 afin de rédiger un guide méthodologique commun entre les EPCI du Parc: Auray Quiberon Terre Atlantique, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne. Ces réunions se sont déroulées le 26 avril, le 19 mai, le 23 juin, le 01 août et le 10 novembre. Ces temps de travaux communs ont permis d'aboutir à un document stabilisé, dont quelques compléments seront encore nécessaires à réaliser en 2018, afin de finaliser le document.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Annaëlle MEZAC

Financement
Fonctionnement

Assurer la cohérence des documents de planification et d'urbanisme avec la Charte du Parc

Accompagner les révisions des SCoT et PLUi

Le suivi de l'élaboration du PLUi (Plan Local de L'Urbanisme Intercommunal) de Questembert Communauté s'est poursuivi en 2017 (PLUi valant SCoT).

Accompagner les révisions et les élaborations de PLU

L'accompagnement et le suivi des PLU en cours d'élaboration ou de révision a continué en 2017. Ainsi, le Parc a participé aux réunions des Personnes Publiques Associées (PPA) concernant le PLU des communes de Ambon, Auray, Baden, Damgan, Le Bono, Monterblanc, Ploeren, Plougoumelen, Pluneret, Saint-Philibert, Sulniac, Surzur et Vannes.

La commission urbanisme s'est ainsi réunie le 5 janvier 2017 pour donner un avis sur le projet de PLU arrêté de Sainte-Anne-d'Auray, le 30 janvier 2017 pour celui d'Auray et le 2 juin 2017 pour celui de Damgan.

Elaborer un document de «porter à connaissance»

Afin de faciliter l'appropriation et l'intégration des objectifs de la Charte du Parc dans les documents de planification et d'urbanisme, la rédaction d'un document de type Porter à connaissance a été lancé en 2017.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Annaëlle MEZAC

Financement
Fonctionnement

Activité économique

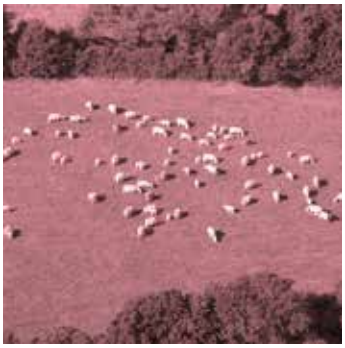

Mettre en synergie les réseaux des partenaires agricoles

■ Coordination MAEC - Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

Pour la période 2015-2017, le Parc est opérateur local pour la mise en œuvre d'un PAEC (Programme Agri-Environnemental et Climatique) concernant l'ensemble de son territoire. En 2017, l'accompagnement par le Parc des agriculteurs ayant contractualisé des MAEC en 2015 et 2016 s'est poursuivi. Par ailleurs, Le Parc a été sollicité par des agriculteurs pour de nouvelles contractualisations (rencontres sur le terrain, conseils pour le choix des MAEC, conseils pour le montage des dossiers). Le PAEC s'est achevé en 2017. Sur les 3 années du PAEC, il y a en moyenne 20% de la SAU (surface agricole utile) du Parc engagée en MAEC pour une moyenne régionale de 15%.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Sophie GIRAUD

■ Concours général agricole des Prairies Fleuries

Le Parc a co-organisé avec la Chambre d'Agriculture du Morbihan le concours des prairies fleuries. Il s'agissait de la deuxième édition pour notre territoire. Le concours a été lancé en 2010 au niveau national. Depuis le 1er janvier 2014, le concours est intégré au Concours général agricole. Le concours récompense par un prix d'excellence agri-écologique, dans chaque catégorie (prairies fauchées/prairies fauchées et pâturées/pâturages), les exploitations dont les prairies non semées riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique.

Le jury local regroupe des compétences dans les 3 domaines : agronomie - fourrage , botanique - écologie, apiculture - faune sauvage. 5 parcelles ont été candidates dans la catégorie "Fauche et pâturage". Le jury s'est réuni le 15 mai 2017 pour évaluer sur site les parcelles des candidats. La remise du prix s'est déroulée lors du comité syndical du Parc en décembre à Locmariaquer. Le lauréat du concours est le GAEC de Rannoueg à Saint Nolff en élevage laitier et viande en conversion biologique pour une parcelle en prairie humide de 1 Ha incluse dans un ilôt de 4 ha.

■ projet UTILBIOMAS Utilisation de Techniques Innovantes en Littoral Breton pour une Intégration Optimale des Matières Amendant le Sol

Lauréats d'un appel à projet lancé par la Région Bretagne, le Parc et ses partenaires, l'association régionale AILE (association initiatives énergie environnement) et la Chambre d'agriculture de Bretagne ont entamé en 2017 une réflexion avec les partenaires du territoire, pour répondre à la problématique de la perte de la valeur agronomique des sols littoraux. L'objectif de cette démarche est d'identifier des types d'amendements issus de la biomasse végétale du territoire, les matières organiques d'origine animale n'étant pas autorisées pour amender les sols agricoles dans la bande proche du littoral.

L'animation de ce projet s'est organisée autour d'un groupe opérationnel composé des agriculteurs intéressés par la démarche, des EPCI, de la DIRO, du Comité Régional de Conchyliculture, la DREAL. Le groupe opérationnel s'est réuni 4 fois et a travaillé à partir des études menés par le Parc, la Chambre d'Agriculture de Bretagne et l'association AILE. A partir de la technique du bois raméal fragmenté, ont été explorées d'autres sources d'amendements disponibles sur le territoire et des nouvelles solutions techniques.

Un modèle conceptuel d'une organisation future possible entre les fournisseurs de biomasse végétale et les bénéficiaires agricoles, ainsi que les filières de traitement et de la distribution, dans la logique d'une économie circulaire.

Financement Fonctionnement/ Europe/Région

Les partenaires se donnent l'année 2018 pour trouver les financements nécessaire à la mise en place de l'expérimentation en plein champs à partir de 2019, laquelle déterminera l'avenir du projet qui se déroulera sur plusieurs années.

Déploiement de la Marque "Valeurs Parc naturel régional"

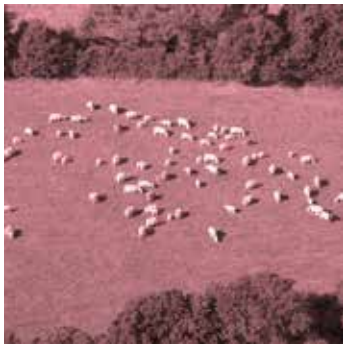

La stratégie du développement de la marque Parc se poursuit. 3 axes de marquage ont été développés en 2017 dans la suite du déploiement initial :

■ La palourde de pêche à pied du gisement de Truscat

En 2016, dans un objectif de valorisation des coquillages de pêche à pied, le Parc a mené un travail sur le référentiel de marquage conjointement avec le Comité des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, les pêcheurs à pied professionnels et la Criée de Quiberon. En 2017, le dossier de demande de marquage comprenant le référentiel d'audit a été déposé à la commission nationale de la Fédération des Parcs et a été validé. 4 pêcheurs professionnels ont porté leur candidature et après un audit, peuvent bénéficier de la marque. Les palourdes pêchées sur le gisement de Truscat doivent transiter par la Criée de Quiberon qui assure la purification, la commercialisation et la traçabilité du produit. Les pêcheurs bénéficient ainsi d'un circuit commercial identifié et garantissant un prix d'achat fixe et supérieur au prix du marché. La marque ainsi attribuée permet une valorisation d'une pêche durable. C'est le premier produit de la mer marqué Parc en France.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Julia THIBAULT

■ Les hébergements

Dans le cadre du partenariat avec «Gîtes» de France Morbihan» pour les hébergeurs éco-gites et le Comité Régional du Tourisme pour les hébergeurs du club «Voyagez Responsable»c, le marquage des hébergements s'est poursuivi pour des gîtes ou chambres d'hôtes portant leur nombre à 18 hébergements valeurs Parc naturel régional.

■ Les prestations de visites et balades accompagnées

La Charte du Parc prévoit de développer des actions de sensibilisation auprès du grand public. De nombreux professionnels et structures participent au travers de leurs prestations à la découverte du Parc et à la sensibilisation du public. Le marquage de ce type de prestations permet d'améliorer la lisibilité d'une offre qualitative, de créer un réseau d'acteurs relais du Parc et d'enrichir les prestations proposées. En 2017, 6 nouvelles structures ont été marquées. Aujourd'hui, le total des prestataires visites et balades accompagnées «Valeurs Parc naturel régional» est au nombre de 14.

■ La communication et la lisibilité pour les Marqués :

Le Parc a créé différents supports de communication portant le logo Valeurs Parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour les Marqués : étiquettes pour les lots de palourdes vendus, plaques en émail pour les gîtes, logo tissés et brodés pour les vêtements des prestataires. Concernant les hébergements et les prestataires de visites et balades accompagnées, ils sont valorisées sur le site internet du Parc dans la page "découvrir". Il a été mis en place une dimension réseau avec les marqués se concrétisant par l'organisation de deux journées d'information sur les actions du Parc et ses valeurs, dont une à Ilur.

■ Une implication du Parc dans l'élaboration des référentiels et de la gestion de la marque au niveau de la Fédération

Le Parc s'est très largement impliqué dans la refondation de la marque menée par la Fédération. Par ailleurs, le Président de la commission "Marque Parc et valorisation économique" du Parc siège à la commission nationale Marque Parc de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Cette commission nationale a vocation à piloter la stratégie de la marque et à valider les dossiers de demande de marquage des Parcs.

Financement Fonctionnement

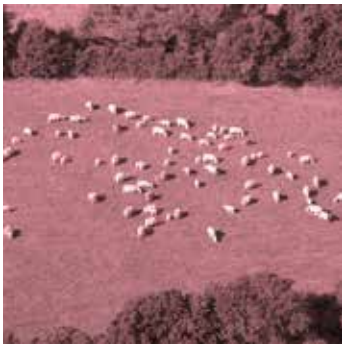

Accompagner le tourisme durable sur le territoire

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Julia THIBAULT

■ Les sites relais

Afin d'accroître sa lisibilité et sa notoriété sur le territoire du Golfe du Morbihan auprès des habitants et des touristes, Le Parc a engagé une démarche de création de sites relais dans les offices de tourisme. Menée avec les techniciens de onze offices de tourisme répartis sur l'ensemble du territoire, ce projet vise à fournir de l'information sur le Parc et à valoriser la destination touristique.

Les sites relais reposent dans un premier temps sur la création d'un site Internet réalisé en interne, pédagogique et ludique adapté au grand public. Celui-ci consiste à présenter les patrimoines naturels et culturels du Parc et les bonnes pratiques environnementales qui s'y rattachent (les oiseaux, la pêche à pied, les végétaux comestibles, le patrimoine bâti maritime…). Il valorise également les activités et hébergements marqués "Valeurs Parc". Ce site sera mis en valeur par les offices de tourisme et repris sur leurs tablettes tactiles mises à disposition.

Pour assurer une bonne compréhension par les visiteurs, le Parc réalisera un film promotionnel qui sera diffusé sur les écrans dans les offices de tourisme. Une signalétique spécifique en cours de définition avec les Offices de tourisme (flamme ou vitrophanie selon l'agencement des lieux) sera mise en place pour matérialiser la présence d'informations Parc. Les agents d'accueil des offices de tourisme seront formés par le Parc afin de répondre au mieux aux attentes et interrogations des visiteurs.

Dans le cadre des sites relais, plusieurs vidéos ont été réalisées par le parc. Elles viendront entre autre illustrer les missions menées par l'équipe du Parc au quotidien. Elles seront hébergées sur la chaîne Youtube du Parc et disponibles sur le nouveau site Internet grand public et la page Facebook.

Une dizaine de vidéos à destination du grand public sont prêtes :
- sensibilisation : Gravelot à collier interrompu
- le Parc en action: Ponton à sternes, pêche à pied, Éconaviguer, Ilur .
- les marqués pour les visites et balades : Algues comestibles, Plantes comestibles
- des tutoriels sur la pêche à pied, palourde, couteau, étrille, huître.

■ Action de promotion du tourisme ornithologique : un projet partenarial avec les acteurs du tourisme et les Parcs

Le tourisme ornithologique constitue un marché de niche en développement sur lequel un certain nombre de territoires en France et en Europe se positionnent. Le Golfe du Morbihan est l'un des sites majeurs en France pour l'observation des oiseaux. Par ailleurs le tourisme ornithologique présente l'intérêt d'être un tourisme hors saison et s'adressant à une clientèle aisée provenant d'Europe du Nord (clientèle peu présente sur notre territoire).

Dans le cadre d'un partenariat avec les Offices de tourisme du territoire et les gestionnaires de site, le Parc a mené plusieurs actions pour promouvoir le tourisme ornithologique :
- des animations et sorties grand public labellisées « expérience bretonne » par le Comité Régional du Tourisme de Bretagne
- la réédition d'un livret en français et en anglais à destination de la clientèle britannique et d'Europe du Nord sur les lieux d'observation des oiseaux dans le Parc
- la deuxième participation au Birdfair en Angleterre (Salon mondial du tourisme ornithologique). Stand partagé avec 10 autres Parcs

- l'animation du blog présentant les actualités ornithologiques du Parc. https://pnrgolfedumorbihanactivitsornithologiques.wordpress.com/

Afin de consolider la dynamique, un projet de coopération entre 10 Parcs est en cours d'élaboration pour former les professionnels du tourisme à l'ornithologie, afin de communiquer sur la destination Parc comme destination majeure pour le tourisme ornithologique (stand commun, outils de communication) et de créer des produits touristiques…

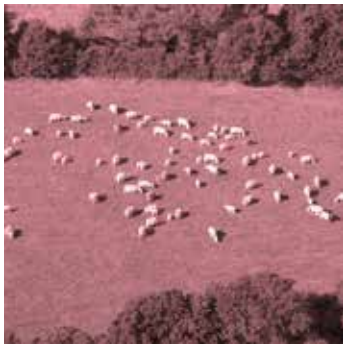

Participation aux réseaux touristiques

Le Parc a noué des liens étroits avec les acteurs du tourisme au niveau départemental et régional. Il a participé aux groupe de travail sur la marque Green Morbihan porté par Morbihan Tourisme et l'association Morbihan Tourisme Durable. Dans le cadre de la définition de la stratégie des destinations touristiques de la Région Bretagne, le Parc a participé en tant qu'invité au COPIL de la Destination "Bretagne Sud - Golfe du Morbihan" co-animé par GMVA et AQTA et rassemblant les EPCI de cette destination et les Offices de tourisme. La destination couvre le territoire des EPCI allant de Arc Sud Bretagne jusque Lorient Agglomération.

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Promouvoir une offre touristique labellisée

Comme inscrit dans sa Charte, le Parc a promu une offre de tourisme labellisée au travers de la Marque "Valeurs Parc naturel régional" pour les "Hébergements" et les "Visites et balades accompagnées", et a développé un partenariat avec Gîtes de France du Morbihan et des passerelles sont prévues entre la marque Parc et les Eco-labels.

Contact
Julia THIBAULT

Financement Fonctionnement

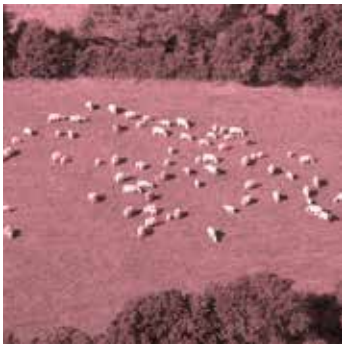

Encourager et valoriser des entreprises responsables

■ Un projet partenarial de création d'un label avec VIPE pour valoriser les entreprises ayant des pratiques durables

Le travail partenarial initié en 2016 avec VIPE - Agence de développement et technopole de Vannes, s'est poursuivi en 2017 ayant pour objectif de déployer un « label » pour les entreprises attachées au territoire et qui portent les valeurs du Parc mais ne pouvant bénéficier de la marque.

Au travers du label « Entreprise responsable», l'objectif est de valoriser la destination économique et les entreprises du Parc qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable. Plus particulièrement ce label s'adresse aux entreprises du territoire qui mettent en œuvre dans leurs activités les principes du développement durable : la préservation de l'environnement, la dimension humaine et l'ancrage territorial.

Le travail avec VIPE a été de constituer un référentiel portant sur les valeurs ci-dessus permettant de réaliser une évaluation pour l'obtention du label. Ce référentiel a été testé auprès d'une entreprise mais l'évaluation doit être encore ajustée.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Julia THIBAULT

Financement
Fonctionnement

Ecole du Parc

2017 a été marquée par l'arrivée en juin du Chargé de mission École du Parc & communication, conduisant à l'élaboration de la stratégie de l'École du Parc et de la communication. Cette stratégie consiste à décliner les 8 orientations de la Charte en autant de "défis" que les Parc et les acteurs du territoire ont à relever.

Il s'agit également de relier pédagogie et communication, en "donnant du sens" aux actions du Parc.

Développer les partenariats

■ Participer à différents réseaux régionaux et nationaux

➤ Thématique "Biodiversité"

Elus référents
Anne GALLO

Contact
Fabrice JAULIN

En 2017, le Parc a participé à différents réseaux régionaux et nationaux sur le thème de la biodiversité : les rencontres du réseau Natura 2000 breton, du réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons, du pôle métier "biodiversité" de Géobretagne, ainsi qu'aux commissions et au séminaire annuel de la Fédération des Parcs naturels régionaux . En tant qu'opérateur Natura 2000 et donc de fait, gestionnaire d'Aires Marines Protégées, le Parc a également participé aux rencontres de l'observatoire du patrimoine naturel littoral, à la table ronde des gestionnaires des façades Manche-Mer du Nord /Atlantique et au forum annuel des gestionnaires d'Aires Marines Protégées, organisés par l'Agence Française pour la biodiversité.

➤ Thématique "Eau et milieux aquatiques"

Le Parc est membre de la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques et y a participé en janvier et octobre 2017 à Rennes. Les participations aux réseaux sont détaillés dans l'orientation Eau.

➤ Thématique "Paysage"

Le Parc, lauréat en 2015 et 2017 des appels à projet Plan de paysage du ministère de l'Environnement, a rejoint en 2015 le Club Plan de paysage piloté par le ministère. Il s'est réuni en juillet 2017 au ministère à Paris. Lors de cette rencontre, le Parc a été invité à présenter son projet de Plan de paysage de renouveau de la végétation arborée littorale, alors désigné lauréat. Le Parc a témoigné aux côtés du Ministère de la transition écologique et solidaire sur les plans de Paysage lors d'une journée spécifique organisée par la Fédération des Parcs.

➤ Thématique "Patrimoine et culture"

Le Parc a assisté à la restitution de l'étude menée par le Conseil culturel de Bretagne intitulée «Panorama économique des activités culturelles et patrimoniales en Bretagne».

Il a également pu participer à la 14ème Journée Thématique des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne destinée au tourisme culturel et patrimonial aujourd'hui en Bretagne. La rencontre était organisée à Concarneau, le 21 novembre 2017.

➤ Thématique Mer et Littoral - GIZC

Le Parc est membre de plusieurs réseaux de l'agence des Aires Marines Protégées, dont le réseau "Econaviguer dans une Aire Marine Protégée". Le Parc a ainsi participé en juillet à une réunion nationale concernant le projet "bateau bleu" initié par le Parc National de Port-Cros et la Fédération des Industries Nautiques. Le Parc est membre des réseaux GIZC morbihannais et breton et, dans ce cadre, a notamment participé à diverses réunions sur l'élaboration de la stratégie mer et Littoral de la région Bretagne.

➤ Thématique SIG et Observation

Les géomaticiens des collectivités du territoire sont amenés à travailler régulièrement en groupes de travail thématiques restreints, souvent dans le cadre des pôles métiers

de Géobretagne mais aussi en dehors (observatoire du Sage, démarche du potentiel foncier partagé avec les EPCI etc…). Ces échanges favorisent les bonnes pratiques et la mutualisation.

Le pôle métier "orthophoto 56" a permis la production de l'orthophoto 2016, livrée l'été 2017. Le travail sur l'OCS-GE a été réalisé côté geobretagne pour servir de référentiel à toutes les collectivités morbihannaise par un système d'indicateurs partagés.

Le Parc a participé à la table ronde "Biodiversité et télédétection" à l'évènement Appspace de Rennes et participe désormais au pôle métier "télédétection" crée fin 2017 au sein de Géobretagne, devenant une des rares collectivités bretonnes positionnée clairement sur cette thématique.

Dans le domaine de l'observation, le parc a poursuivi sa participation à l'élaboration d'indicateurs régionaux partagés, essentiellement avec le GIP-BE.

Participer au réseau Inter-parcs Bretons

Début octobre 2017, le Parc a participé sur deux jours au 8ème séminaire inter-parcs bretons organisé par le PNR d'Armorique, au centre APAS de Camaret. Ces rencontres favorisent les temps d'échanges entre les techniciens du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, d'Armorique, du projet de Rance-Côte d'Emeraude et des techniciens de la Région Bretagne.

Elus référents
Anne GALLO

Contact
Fabrice JAULIN

Interventions en formations universitaires

Chaque année, le Parc est sollicité pour intervenir dans les modules de formations universitaires ainsi qu'auprès d'organismes de formations professionnelles. En 2017, le Parc est intervenu pour le compte de l'Université de Bretagne Sud, l'Université de Rennes 1, le lycée agricole de Kerplouz à Auray, le lycée Le Gros Chêne à Pontivy, AgroCampus Ouest, ainsi que de plusieurs lycées.

Financement Fonctionnement

S'impliquer dans le réseau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

■ Participation aux commissions de la Fédération des Parcs

➤ Commissions

Le Parc est membre de 4 commissions de la Fédération des Parcs :

- la commission "urbanisme, paysage et énergie"
- la commission "marque Parc"
- la commission "biodiversité et gestion des espaces"
- La commission "évaluation".

◆ Représentant du Parc à la commission Marque de la Fédération des Parcs
Luc FOUCAULT

➤ Groupe littoral

le Parc co-anime le groupe mer et Littoral de la fédération des Parcs instauré fin 2016. En 2017, ce groupe de travail s'est réuni le 24 janvier et le 25 avril 2017. Ces réunions ont permis à chaque PNR littoral de se présenter et de dégager les premiers axes de travail de ce réseau : lien avec la recherche, changement climatique, fréquentation du littoral...

➤ Réseaux et séminaires :

De plus, le Parc participe à différents réseaux et séminaires organisés par la Fédération des Parcs :

- Réseau évaluation et Cotech EVA
- Le réseau Tourisme
- Le réseau Marque Parc
- Le réseau Geopnr (SIG)
- Le réseau Culture et Education au territoire
- Le réseau Communication
- Le réseau des directeurs de Parcs
- Le séminaire annuel des Responsables administratifs et financiers, qui s'est déroulé du 17 au 19 mai 2017
- Le séminaire annuel biodiversité et gestion de l'espace, qui s'est déroulé du 5 au 7 juillet 2017, dans le PNR du Perche
- Le séminaire annuel des directeurs, qui s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2017 en Corse.

Financement Fonctionnement

Poursuivre et développer les actions de sensibilisation auprès du grand public

■ Animations grand-public :

Très diverses, elles se sont succédées tout au long de l'année :

- Ilur : on note une cinquantaine d'animations grands publics et scolaires, une vingtaine de journées de chantier de jeunes, une dizaine de journées évènements et partenariales… 15000 visiteurs sont venus sur l'île pour découvrir le village, ses espaces d'accueil et d'information. 15% de ces visiteurs ont participé aux diverses manifestations proposées, et 1/3 sensibilisés par les agents sur site (cf partie "Ilur" dans l'orientation GIZC-Climat).
- Une quarantaine de chantiers d'arrachage du baccharis a été proposée en 2017. A ces chantiers s'ajoutent du débroussaillage et du nettoyage (Séné, Damgan, Ile de Boëd, Er Lannic et Méaban…),
- Une vingtaine de sorties, balades et soirées-découvertes des oiseaux et balades ont été organisées entre mars à septembre.
- 4 restitutions des inventaires et une balade commentée autour du patrimoine bâti maritime se sont déroulées en septembre, en lien avec les Journées Européennes du Patrimoine. La balade commentée a fait l'objet d'une reconnaissance «coup de coeur» de la Région Bretagne.
- 9 sorties de sensibilisation à la pêche à pied lors des « marées de sensibilisation » ont eu lieu de mars à septembre.
- Enfin, le Parc a organisé et/ou participé à une dizaine de conférences-débat sur des thèmes aussi variés que la présentation du Parc et de ses actions, la découverte des fonds marins ou encore celle des batraciens.

Au-delà de cette communication grand public, le Parc a été fortement sollicité pour des interventions dans des colloques régionaux et nationaux.

■ Journée « Golfe Propre »

En 2017, la 13ème édition de la journée « Golfe propre » s'est déroulée le samedi 3 juin pendant la Semaine du Développement Durable. Une dizaine de communes ont participé. A Ilur, tout le week-end du 3 et 4 juin a été dédié à l'opération avec le renfort du Canoë-Kayak Club et des Pink Ladies de Vannes (2 nettoyages + 1 animation sur site). A Arradon, la Journée Golfe Propre était co-organisée avec le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud. En 2017, cet événement a mobilisé environ 400 bénévoles.

Elus référents
Anne GALLO

Contact
Fabrice JAULIN

Financement Fonctionnement

Poursuivre et développer les actions de sensibilisation auprès des scolaires

■ Aire Marine Éducative sur l'île d'Arz :

Depuis octobre 2017, le Parc est le référent technique de l'école primaire de l'Île d'Arz, pour la mise en place d'une Aire marine éducative.

Il s'agit d'un outil de l'Agence des Aires Marines Protégées (devenue Agence Française de la Biodiversité), développé et expérimenté en Polynésie (île de Tahuata aux Marquises)

La démarche des scolaires consiste à protéger et à valoriser un espace qu'ils ont choisi, en l'occurrence : la plage de Pénera. Une dizaine d'interventions avec les enfants ont été programmées et ont débuté en novembre 2017. La démarche se déroule en 3 volets :

- l'acquisition des connaissances : rôle du PNR, sensibilisation sur l'estran, les fonds marins, les enjeux du climat et de la biodiversité
- un diagnostic des points forts et points faibles de la zone : notamment une lecture du paysage sur les thèmes "ce que je vois", "ce que j'entends", "ce que je sens", "ce que je perçois", "ce que je touche", "ce que je ressens"...
- la définition d'objectifs et d'une ou plusieurs actions.

L'intérêt des enfants s'est porté sur le climat, la montée des eaux, les pollutions. Des pistes sont d'ores et déjà évoquées autour d'un point de mesure de l'érosion ou encore d'un observatoire photo à moyen terme.

A court terme, une opération de sensibilisation des visiteurs est en réflexion au sein de la classe.

Elu référent
Anne GALLO

Contact
Fabrice JAULIN

■ Autres actions :

Outre des interventions spécifiques conduites en classe, le Parc a participé ou co-animé des animations pédagogiques lors d'évènements à destination des scolaires. Citons pour exemple :

➤ Odysée Bretagne des juniors

L'Odyssée Bretagne des juniors organisé par l'Association «Du Flocon à la Vague» (sensibilisation sur le cycle et la qualité de l'eau), à Auray en juin, qui a permis de toucher de nombreuses classes (stands, nombres d'élèves touchés en amont en classe et sur site à St Goustan, 2 stands et trois animations du Parc),

➤ Climat en fête

La seconde édition de « Climat de fête » s'est déroulée en mars. Cette manifestation organisée par l'association Clim'actions a rassemblé 1400 élèves. 6 classes de cycle 3 ont participé à des animations proposées par le Parc, autour de l'érosion côtière et de la découverte des oiseaux du Golfe du Morbihan.

Financement
Fonctionnement

Poursuivre et amplifier l'information et la communication

■ Magazine "Autour du Golfe - le journal du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan"

Deux éditions ont été publiées en 2017, une par semestre. Le thème central de l'édition d'été a porté sur la réconciliation Homme-nature et celui de l'édition d'hiver sur la transition énergétique. La distribution a été assurée par les communes (75000 exemplaires sur 31 points de diffusion). Ces journaux ont été relus et validés par la Commission Communication du Parc.

■ Site Internet / page Facebook / blogs spécialisés

Le site Internet du Parc a été complètement refondu en 2016. Les rubriques les plus visitées concernent les actualités, l'agenda et les blogs. La page facebook est également très suivie avec une montée en puissance au cours de l'année 2017. Au 31 décembre 2017, nous comptons 3260 abonnés (2360 au 31 décembre 2016) Au 31 décembre 2017, 4 blogs sont accessibles via le site Internet : les actualités ornithologiques du Parc, le Plan de paysage Campagne de transition, le projet Mousig Bihan et l'Objectif zéro pesticide. Pour le bon fonctionnement du site Internet, une formation a été proposée par la structure gestionnaire du site à 4 agents du Parc en 2017.

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Fabrice JAULIN

■ Diffusion des expositions

Les expositions du Parc ont été diffusées :

- "Un Parc naturel, c'est quoi ?" : du 2 au 7 juin à Ploeren à la cidrerie du Gorvello et du 21 juillet au 21 août à Damgan.
- "20000 lieux sous le Golfe" : du 1er juin au 31 juillet à Locmariaquer.
- "Petits mystères de zostères" : du 1er août au 30 septembre à la DDTM du Morbihan.
- "Mousig Bihan" : du 22 au 28 mai pendant la Semaine du Golfe - village du port de Vannes.
- "Climatik" : du 2 au 7 juin à la cidrerie du Gorvello et du 21 juillet au 31 août à Damgan.
- "Les oiseaux sentinelles de notre environnement "de juin à octobre à Arzon,St Gildas de Rhuys, à Baden, Plougoumelen et Locmariaquer
- "Là où s'enlacent Terre et mer -Arnaud Späni" : du 11 au 15 octobre à Paris (50 ans des Parcs).

■ Participation à des évènements

➤ Semaine du Golfe du 22 au 28 mai.

Les équipes du Parc ont animé un stand avec des animations pendant 5 jours sur l'esplanade du Port à Vannes. 5 mini conférences assurées par le Parc et une balade accompagnée sur le thème du patrimoine bâti littoral ont complété le dispositif.

➤ Célébration des 50 ans des Parcs par la Fédération des parcs naturels régionaux

Cette manifestation s'est déroulée du 12 au 15 octobre 2017, essentiellement à destination d'un public parisien. Le village des Parcs était installé à Bercy village. Le PNR tenait un stand pour la vente et la dégustation d'huîtres du Golfe en compagnie d'un «marqué Parc». Le week-end a vu un public plus familial qui s'est retrouvé autour des animations proposées par le Parc.

Financement Fonctionnement

Mettre en place les dispositifs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte du Parc

Evaluer la mise en œuvre de la Charte

Comme toute institution publique, le syndicat mixte du Parc se doit d'évaluer sa politique et ses actions afin d'en mesurer les résultats, dans une perspective de progrès. Le dispositif d'évaluation de la mise en oeuvre de la charte a été presque finalisé en 2017. Il constitue un premier niveau aux observatoires du territoire et s'inscrit directement dans le cadre méthodologique proposé par la Fédération des Parcs.

Structuration du dispositif d'évaluation

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Monique CASSE

Le dispositif d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs de la Charte consiste en un suivi d'une douzaine de "mesures phares", identifiées dans la Charte et considérées comme prioritaires en termes d'enjeux de territoire pour les années à venir. Les 12 mesures phares ont été validées en Bureau du Parc début 2016, suite aux travaux de la commission Evaluation.

Chacune de ces mesures phares fait l'objet d'une "question évaluative" qui permet d'aborder des enjeux observés sur le territoire par un double éclairage : celui de l'évolution des phénomènes dans le temps et celui des actions menées par les signataires de la Charte pour répondre aux enjeux. Cette mise en perspective doit bien sûr apporter des éléments d'analyse et d'aide à la décision pour orienter plus efficacement les moyens du Parc.

Fin 2017 la mise en œuvre d'une majorité des indicateurs a permis d'en valider la faisabilité et la pertinence. Le cadre évaluatif et le T0 des indicateurs seront consolidés au 2nd trimestre 2018.

Le pilotage des actions du Parc sous EVA

Dans le cadre du suivi et du pilotage de son action, le Parc s'est doté d'un logiciel de suivi de projet, appelé EVA et déployé en 2016 et en 2017.

L'année 2017 a vu également la construction du second programme triennal qui bénéficie de l'expérience acquise dans ce domaine et pose un cadre évaluatif plus élaboré que précédemment : objectifs assignés à chaque action, indicateurs de moyens, de résultats et d'objectifs pour en mesurer les effets.

Financement
Fonctionnement

Action transversale

Administrer et valoriser le Système d'Information Géographique (SIG)

Le Système d'Information Géographique constitue un outil de premier plan pour collecter les données territoriales, les mettre en forme, les analyser et les communiquer sous diverses représentations cartographiques aux différents publics. C'est une ressource transversale et permanente pour l'ensemble des agents et des élus, en termes de connaissance, d'information, de suivi du territoire, mais aussi et avant tout un système d'aide à la décision.

L'acquisition de données nouvelles pour alimenter le cadre de l'évaluation de la mise en oeuvre de la charte et ses indicateurs a constitué l'essentiel en 2017.

Le Parc se positionne de plus en plus sur la thématique télédétection et le drône mapping.

■ Structurer les observatoires du Parc

La mise en oeuvre d'une grande part des indicateurs de l'évaluation de la mise en oeuvre de la charte a permis de d'avancer sur cette thématique en complément de la mise en place de l'observatoire du trait de côte, des cartes de vulnérabilités et de l'Observatoire Photographique des Paysages.

Dans un contexte de structuration des observatoires au niveau régional par le GIP BE, de consolidation d'indicateurs thématiques partagés, le Parc reste pragmatique et s'imbrique en complément et non en redondance des dispositifs dédiés existants.

Financement
Fonctionnement

Institutionnel

Assurer le fonctionnement administratif du Syndicat Mixte du Parc

■ Fonctionnement du Syndicat Mixte

➤ Mise en œuvre les décisions du Bureau et du Comité syndical du Parc

En 2017, le Comité syndical a été réuni quatre fois : le 16 janvier, le 16 mai, le 6 novembre et le 19 décembre. Le Bureau syndical s'est réuni onze fois : le 10 janvier, le 7 février, le 14 mars, le 11 avril, le 16 mai, le 13 juin, le 11 juillet, le 12 septembre, le 10 octobre, le 21 novembre et le 19 décembre. Ces réunions ont donné lieu à 58 délibérations.

■ Les commissions et instances conseils du Parc

◆ **Elus référents**
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Monique CASSE

Comme le prévoit la charte, le Syndicat mixte, instance décisionnelle du Parc, s'appuie sur différentes instances force de proposition et d'animation qui ont été créées et installées en 2015.

➤ Les commissions et comités de pilotage

Les commissions internes du Parc sont constituées d'élus siégeant au Comité syndical et sont présidées et vice-présidées par un membre du Bureau. Elles sont au nombre de quatre :

- la commission Urbanisme : Président Luc FOUCAULT, Maire de Séné et Vice-Président Ronan LE DÉLÉZIR représentant d'AQTA. Cette commission a été réunie trois fois en 2017 : le 5 janvier, le 30 janvier et le 2 juin
- la commission Communication : Président David LAPPARTIENT, Maire de Sarzeau et Vice-Président Bernard AUDRAN, Maire d'Ambon. Cette commission a été réunie deux fois en 2017 : le 7 février et le 11 juillet
- la commission Evaluation / suivi : Président Ronan LE DÉLÉZIR, représentant d'AQTA et Vice-Président Michel JEANNOT, Maire de Locmariaquer. Cette commission ne s'est pas réunie en 2017
- la commission Marque Parc et valorisation économique : Président Luc FOUCAULT, Maire de Séné et Vice-Présidente Anne GALLO représentant la Région Bretagne. Cette commission a été réunie à 3 reprises en 2017 : le 2 février, le 19 juin et le 3 octobre.

Les comités de pilotage du Parc sont liés aux projets et aux actions développés dans le cadre de la mise en œuvre de la charte du Parc. Ce sont des lieux de concertation ouverts aux acteurs du territoire impliqués dans les démarches. Chaque comité de pilotage est présidé par un élu du Bureau syndical.

A ce jour, 8 comités de pilotages sont institués :

- le comité d'acteurs de la Rivière de Pénerf, présidé par Bernard AUDRAN ((réunion le 2 février et le 13 juillet, la réunion de décembre s'est déroulée en janvier 2018)
- le comité de pilotage de l'Observatoire Photographique des Paysages, présidé par Marie-Jo LE BRETON (pas de réunion en 2017)
- le comité de gestion d'Ilur, présidé par David LAPPARTIENT, ne s'est pas réuni en 2017. Un bilan de gestion avec les partenaires a eu lieu en novembre.
- le comité de pilotage pêche à pied récréative, présidé par Michel JEANNOT, s'est réuni le 8 mars afin de présenter l'ensemble des résultats du projet, aussi bien au niveau local que national. Ce comité de pilotage a clôturé administrativement ce programme Life, mais l'action du Parc sur la pêche à pîed de loisirs se poursuit dans le cadre du réseau national Littorea et du programme Life MarHa.
- le comité de pilotage Plan de Paysage, présidé par Loïc LE TRIONNAIRE (réunion les 8 mars et 14 décembre 2017 en plénière, ainsi que le 31 mars en atelier).
- le comité de pilotage des routes de charme, présidé par Marie-Jo LE BRETON (pas de réunion en 2017)

- le comité de pilotage de la charte signalétique, présidé par Marie-Jo LE BRETON (séminaire le 16 octobre 2017)
- le comité de pilotage "Héritage littoraux", présidé par Jean-Marie LABESSE (réunion le 13 janvier, le 10 février, le 28 avril et le 8 septembre).

➤ Le collège consultatif des socio-professionnels :

Le Comité syndical comprend un collège consultatif des socio-professionnels. Il a été institué le 23 juin 2015. Il comprend un représentant de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, du Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Sud, du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

➤ Le Conseil scientifique :

Le Conseil scientifique est constitué de 34 membres. Il est présidé par Jean-Eudes BEURET, professeur d'économie à Agrocampus Rennes, et a 2 vice-présidents, David MENIER, géologue, et Bertrand PERRIN, biologiste, tous deux à l'Université de Bretagne-Sud. Le Conseil scientifique a réalisé ses premiers travaux en 2017 sur 4 axes :

- Un appui au dispositif d'évaluation du Parc et une contribution à la définition des indicateurs
- L'élaboration du projet de «cahiers scientifiques» du Parc
- La réalisation de la collecte des travaux de recherche réalisés sur le territoire
- Les perspectives de recherche sur les thématiques conduites par le Parc

➤ le Conseil des associations :

Il a été installé le 12 mai 2016. Au 31 décembre 2017, le Conseil comporte 37 associations réparties dans 4 collèges :

- Collège culture et patrimoine (11 associations)
- Collège éducation (8 associations)
- Collège environnement (11 associations)
- Collège sports et loisirs de plein air et nautisme (7 associations).

Le Conseil s'est réuni 3 fois en 2017. Avec l'envie de travailler sur des démarches fédératrices en lien avec les activités du Parc, 2 projets phares sont ressortis de ces rencontres :

- La proposition de la tenue d'un forum intitulé « A la rencontre des associations du Parc » qui devait se tenir en décembre 2017 et qui a été reporté au samedi 24 février après-midi au Palais des Arts de Vannes, à destination du grand-public,
- Le projet de création d'un guide des bonnes pratiques de l'utilisation des sentiers, à destination des habitants du Golfe et des touristes. Un groupe de travail interne au Conseil a été créé pour l'occasion.

Le conseil des jeunes sera constitué dans un second temps, sachant que la réflexion en interne est amorcée et les premières bases dessinées (Bureau 17 mars 2016).

■ La Conférence annuelle

La deuxième Conférence annuelle du Parc s'est déroulée le 4 avril 2017 à Vannes, dans les locaux de l'Université de Bretagne Sud. Elle a permis de réunir les différents partenaires du Parc pour une présentation des actions réalisées en 2016. Elle a réuni plus d'une centaine de participants.

■ Prolongation de la durée de la Charte à 15 ans

La demande de prolongation de la durée de la charte à 15 ans a été formulée par le Comité syndical du Parc en janvier 2017.

Cette délibération a été transmise à la Région qui a ensuite pris délibération en ce sens en mars 2017 et a transmis les demandes au Préfet de Région lequel a donné un avis favorable en mai 2017.

Cette prorogation a été officialisée par décret paru au Journal Officiel le 21 décembre 2017. Désormais la charte du Parc a une validité jusqu'en octobre 2019.

■ Classement de nouvelles communes :

Les communes de Baden, Plougoumelen déjà communes associées au Parc ainsi que celles du Bono et de Treffléan ont délibéré pour approuver la charte et devenir communes classées. Le Comité syndical du 19 décembre 2017 a délibéré en ce sens pour enclencher la procédure de classement qui poursuivra en 2018 par une délibération du Conseil Régional. Ensuite l'ensemble du dossier sera transmis au Préfet de Région puis au Ministère pour décision du Ministre et signature du décret modificatif pour le classement de ces 4 nouvelles communes.

■ Ré-organisation territoriale :

➤ Fusion des intercommunalités :

Suite à la fusion de deux des EPCI du Parc - Vannes Agglomération et Communauté de Presqu'île de Rhuys (ainsi que de Loc'h Communauté) -, le collège des EPCI du Syndicat mixte du Parc a été renouvelé avec des représentants pour la nouvelle communauté d'agglomération GMVA.

Les statuts du Syndicat mixte ont évolué en ce sens. En effet, le Comité syndical du Parc comptait 3 représentants de Vannes Agglomération avec 4 voix chacun et la Communauté de communes de Rhuys comptait un représentant avec 4 voix.

Les modifications apportées aux statuts sont que les EPCI de plus de 50 000 habitants passent de 3 à 4 représentants avec 4 voix chacun ; ce qui permet de conserver la même représentativité du territoire au sein du Parc après la fusion.

➤ Evolution des compétences des intercommunalités :

La réforme des collectivités territoriales a redistribué les blocs de compétences sur l'eau, les milieux aquatiques, le tourisme… avec une montée en puissance des EPCI.

Dans ce contexte de transition, des démarches politiques et techniques ont été conduites en particulier avec GMVA afin d'établir une feuille de route partenariale pour favoriser les synergies, valoriser les expertises et potentialiser l'action territoriale.

Le rôle de coordination des politiques publiques relevant de la charte et l'expérimentation sont inscrits dans les missions d'un Parc. Le Parc dispose d'une expertise reconnue qui est fondée sur son approche intégrée des sources à la mer en s'appuyant sur les autres missions du Parc (biodiversité, paysage, patrimoine culturel, changement climatique, urbanisme, tourisme, éducation au territoire), sa capacité à mobiliser les acteurs dans des démarches participatives, à construire des actions innovantes et à mettre en place des expérimentations.

■ Nouvelle stratégie régionale pour les Parcs Naturels

Le 23 juin 2017, le Conseil Régional a pris délibération pour une nouvelle stratégie précisant ces ambitions pour les PNR de Bretagne. Il s'agit de l'aboutissement d'une démarche initiée en 2016 afin de

- réaffirmer les rôles et domaines d'intervention privilégiés des Parcs : Transition écologique, transition énergétique, adaptation au changement climatique, maîtrise foncière, qualité urbaine et suivi de la compatibilité des SCOT avec la charte du Parc, connaissance et préservation des patrimoines matériels et immatériels, tourisme durable, préservation et valorisation du littoral, appui des acteurs de loisirs en faveur de pratiques plus durables, gestion des conflits d'usage, agriculture écologiquement performante et insulaire, actions exemplaires de développement économique local et durable.
- et préciser les grands principes de soutien de la Région aux Parcs concrétisés dans un contrat de Parc.

■ Préparation du prochain programme triennal 2018 – 2020

2017 a été la dernière année du premier programme triennal du Parc et celle de son bilan. La préparation du second programme triennal 2018 – 2020 adossé à la charte du Parc a démarré avec :

- un séminaire de l'équipe scientifique et technique en mai,
- un séminaire des élus du bureau en juin,
- deux ateliers de l'équipe technique et scientifique en juin,
- la rédaction du programme à l'automne 2017.
- la validation du programme au comité syndical de décembre 2017

Comme le premier programme, ce nouveau programme triennal est construit pour répondre aux 8 orientations inscrites dans la charte et aux priorités politiques données pour les 3 ans à venir.

Au total, le nouveau programme comportera 28 projets et 84 actions.

Parmi les 84 actions, on recense des actions passerelles entre les 2 programmes et qui se poursuivent dès début 2018, des actions nouvelles pour lesquelles les financements sont acquis et qui vont démarrer dès 2018, des actions en attente de réponses d'appel à projet ou d'attributions de financements complémentaires pour être mises en route et d'autres pour lesquelles les recherches de financement sont en cours.

En 2017 afin de mobiliser des moyens pour mettre en oeuvre le futur programme d'actions, le Parc a répondu à plusieurs appels à projets européens, nationaux et régionaux. Il en a été lauréat à l'exception d'un seul.

Financement
Fonctionnement

Bilan des moyens financiers

Un budget volontaire et maitrisé

Source : compte administratif provisoire 2017

L'approbation du compte administratif sera votée lors de la réunion du comité syndical prévue en avril prochain après l'approbation du compte de gestion 2017. Les données indiquées ci-dessous sont donc des résultats estimés même si la clôture budgétaire est actée.

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, pour un montant de 1 289 467,00 €, sont principalement constituées des charges de personnel et des charges à caractère général.

Les recettes de 1 301 248,24 € génèrent un excédent de fonctionnement de 11 781,24 €.

Elus référents
David LAPPARTIENT
Michel JEANNOT

Contact
Gaëlle CHAUBARON

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	330 139,55 €	Atténuations de charges	3 617,01 €
Charges de personnels et frais assimilés	879 509,45 €	Produits des services	5 631,00 €
Autres charges de gestion courante	38 951,39 €	Dotations, subventions et participations	1 290 063,29 €
Charges financières	450,00 €	Autres produits de gestion courante	1 100,00 €
Charges exceptionnelles	7 269,55 €	Produits financiers	836,94 €
Amortissements	33 147,06 €	Produits exceptionnels	-
Total	1 289 467,00 €	Total	1 301 248,24 €

Le résultat de fonctionnement attendu pour 2017 est de + 40 197,58 € incluant le report de l'excédent 2016 (+ 28 416,34 €).

Répartition des dépenses de fonctionnement

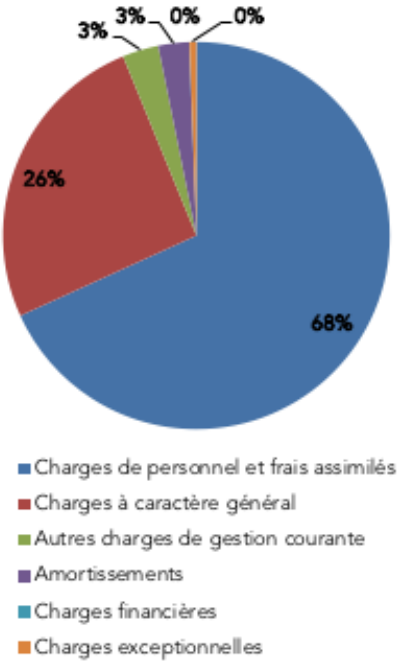

Zoom sur les charges de personnel : 879 509,45 €

La répartition des charges de personnel pour l'année 2017 :

- agents permanents : 59 %,
- agents permanents avec un financement dédié : 22 %,
- agents en renfort avec un financement dédié : 14 %,
- agents en renfort : 5 %.

Zoom sur les charges à caractère général : 330 139,55 €

Les frais de la structure dont les locaux, le magazine et le site internet, les contrats d'assurance et les déplacements dans le cadre du réseau des Parcs représentent 53 % des charges à caractère général. Le complément correspond au coût du programme d'actions du Parc.

➤ Réparition des recettes de fonctionnement

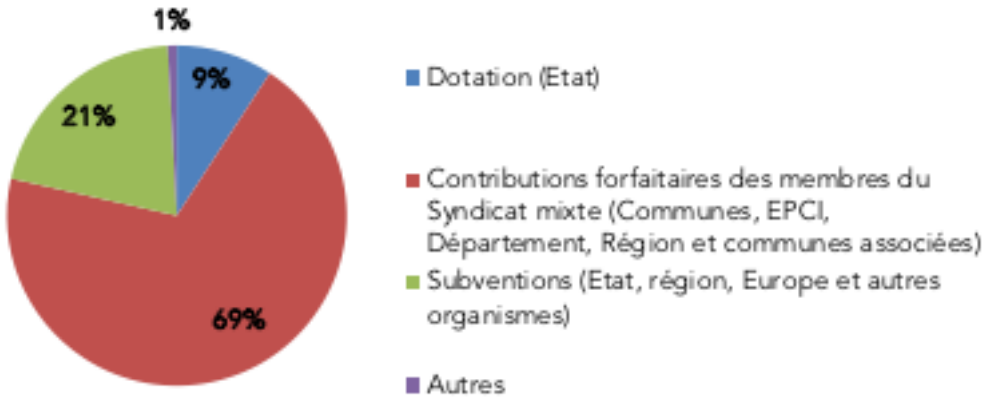

Répartition des contributions forfaitaires des membres du Syndicat mixte :

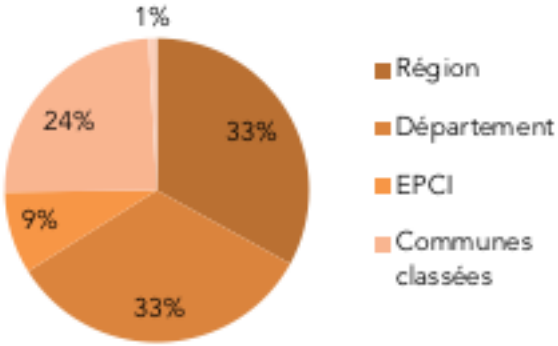

Répartition des subventions :

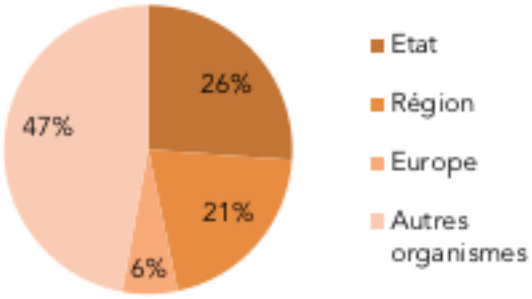

■ La section d'investissement

Les recettes de 132 890,50 € génèrent un excédent d'investissement de 3 035,48 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations incorporelles	34 853,30 €	Subventions d'investissement	67 964,44 €
Immobilisations corporelles	84 454,63 €	Dotations (FCTVA)	23 111,00 €
Subventions d'investissement	4 477,67 €	Autres immobilisations financières	2 598,58 €
Opérations patrimoniales	6 069,42 €	Amortissements	33 147,06 €
		Opérations patrimoniales	6 069,42 €
Total	129 855,02 €	Total	132 890,50 €

Le résultat d'investissement attendu pour 2017 est de + 143 732,05 € incluant le report de l'excédent 2016 (+ 140 696,57 €).

➤ Répartition des dépenses d'investissement

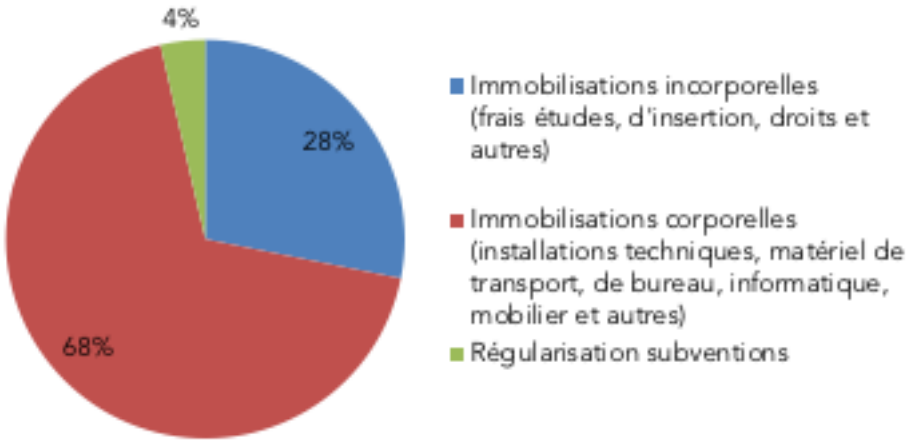

Répartition des immobilisations incorporelles :

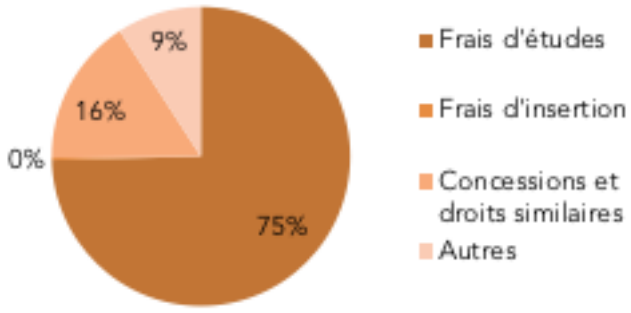

Répartition des immobilisations corporelles :

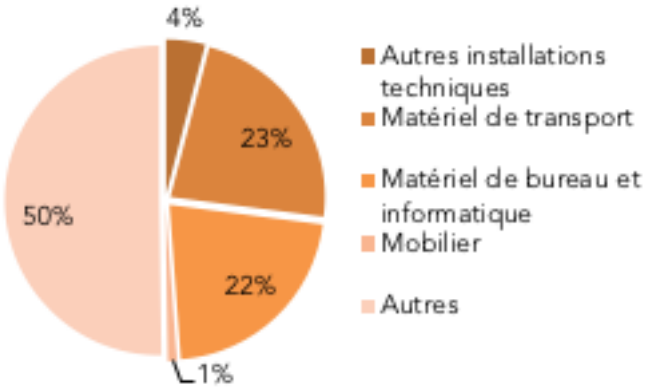

➤ Répartition des recettes d'investissements

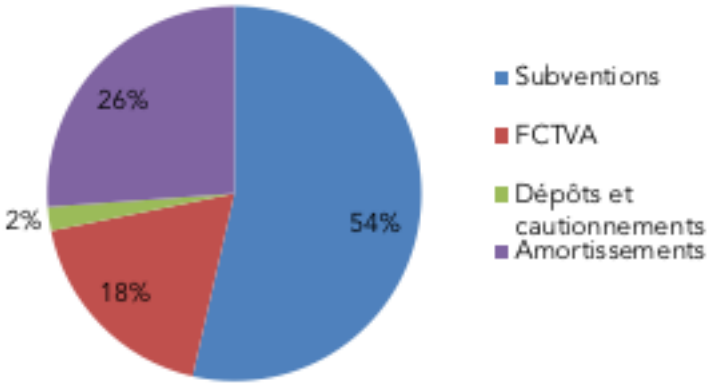

Répartition des subventions :

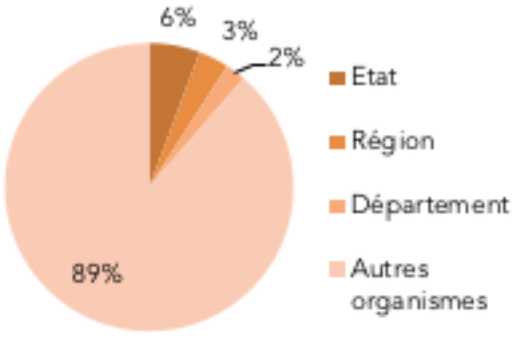

Le résultat global est positif pour l'année 2017 de +183 929,63 € (incluant l'excédent 2016 de +169 112,91 €).

Bilan des moyens humains

La création du poste de chargé de mission « Ecole du Parc – communication » au 1er trimestre 2017 a porté le nombre de postes permanents du Parc à 15. Ils sont pourvus par 7 agents titulaires de la fonction publique territoriale et 8 agents non titulaires (1 CDI et 7 CDD).

1 agent titulaire bénéficie d'une disponibilité pour convenances personnelles de 18 mois depuis le 7 décembre 2017.

10 agents contractuels sont venus renforcer l'équipe du Parc pour des missions temporaires (saisonniers ou accroissements temporaires d'activités) pour un temps de travail cumulé équivalent à 4,46 équivalents temps plein (ETP).

1 agent en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) a été recruté à temps complet durant 11 mois sur l'année 2017.

Le Parc a également accueilli 3 services civiques (14 mois cumulés) et 3 stagiaires (13 mois cumulés).

Répartition du temps de travail

Répartition des moyens humains du Parc en 2017 (nombre d'heures)

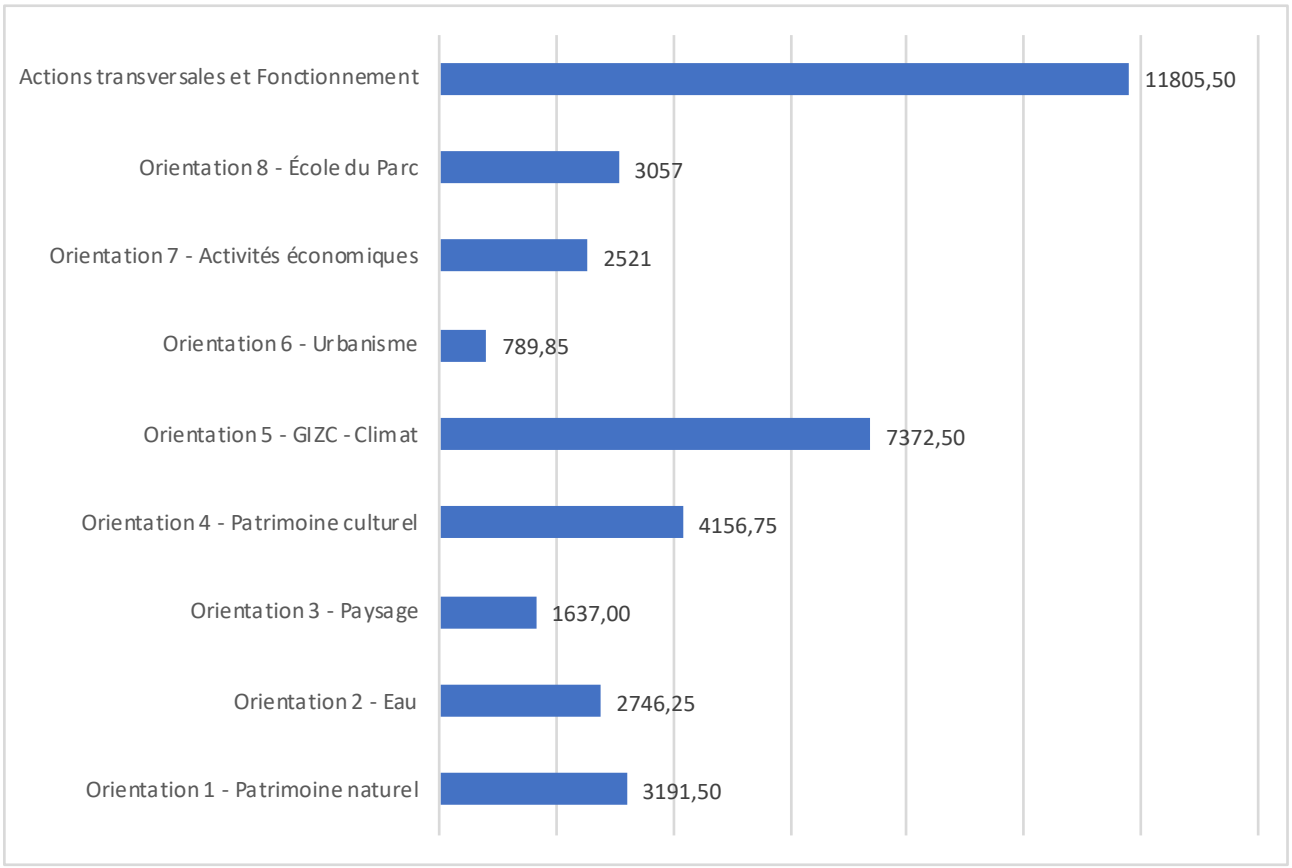

Une autre vie s'invente ici

52 Parcs naturels régionaux de France

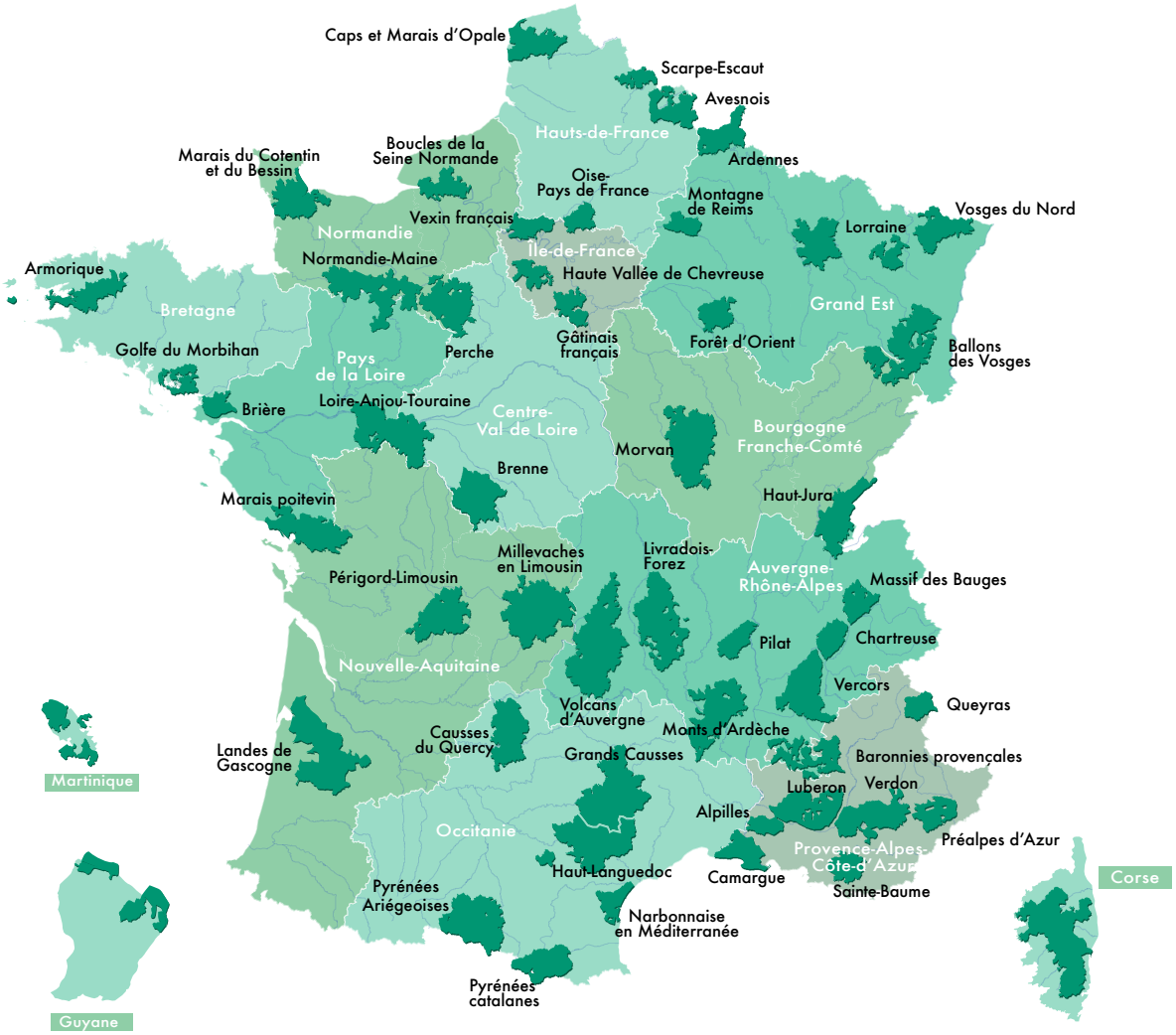

Parcs naturels régionaux de France

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

8 boulevard des Iles - CS50213 - 56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 62 03 03 - contact@golfe-morbihan.bzh

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici